

EVALUATION DE MICRO-PROJETS AGRICILES DANS LA REGION DE MATAM



Réalisé par **KOFFI Brice & CAMARA Adama**

Remerciements

Les évaluateurs tiennent à remercier le CEMOTEV, et YCID de leur avoir permis de réaliser cette mission d'évaluation de micro-projets agricoles.

Merci à l'association des femmes de Tékinguel, et à l'association Cœur de Fouta qui ont facilité la mission et notre séjour en Afrique.

Nous remercions également les différents interlocuteurs rencontrés, en particulier le chargé de projet du département de Kanel, le représentant local d'YCID, les points focaux de l'ANCAR, les bénéficiaires, et les prestataires qui se sont montrés concernés, disponibles et ont mis à notre disposition les informations dont ils disposaient.

Pour finir, nos remerciements vont à l'endroit de Mme Jessy TSANG, notre encadrante au sein du centre de recherche CEMOTEV sur tout le long de la mission d'évaluation.

Que chacun trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance !

Sigles et acronymes

ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
AFD	Agence Française de Développement
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence national de Statistique et de la Démographie
CEMOTEV	Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FORIM	Forum des Organisations de la Solidarité Internationale issues des Migration
ODD	Objectif du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
PAM	Programme Agricole de Matam
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation de terre du Delta
YCID	Yvelines Coopération Internationale et Développement

Unité monétaire : 1 euro = 655,957 FCFA

Sommaire

Remerciements	2
Sigles et acronymes	3
Sommaire	4
Contexte général.....	5
I. Projet d'embouche et de maraîchage de Séno Pael	7
1. Description du projet et contexte local	7
2. Vérification des éléments de la logique d'intervention	20
3. Analyse des critères d'évaluation.....	25
a) Pertinence	25
b) Cohérence.....	26
c) Efficacité	27
d) Efficience.....	29
e) Pérennité.....	30
4. Conclusion.....	31
5. Recommandations	32
6. Charte Yvelinoise.....	33
II. Projet de jardin solidaire de N'douloumadji Dembé	38
1. Description du projet et contexte local	38
2. Vérification des éléments de la logique d'intervention	45
3. Analyse des critères d'évaluation.....	49
a) Pertinence	49
b) Cohérence.....	50
c) Efficacité	51
d) Efficience.....	52
e) Pérennité.....	54
4. Conclusion.....	55
5. Recommandations	57
6. Charte Yvelinoise.....	59
Bibliographie.....	64
Annexes.....	65

Contexte général

Située au Nord-Est du Sénégal, Matam est la région la plus étendue après celle de Tambacounda¹.

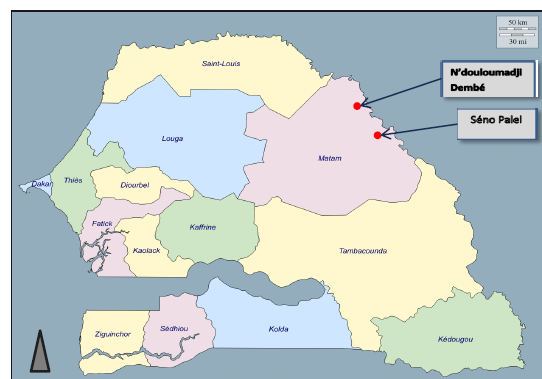
Cette région possède un fort potentiel hydrologique avec la présence du fleuve Sénégal et de ses affluents, puis des marigots, mares (Wendou Kanel, Patowel,...), et vallées (Thiangol, Mangol,...) qui permettent d'alimenter l'agriculture et l'élevage tout au long de l'année. La localisation géographique de Matam

dans la zone sahélienne favorise une irrégularité au niveau de la pluviométrie. En effet, cette zone est caractérisée par une courte saison des pluies de juillet à octobre appelée hivernage qui précède une longue saison sèche subdivisée en deux saisons : saison sèche et chaude, saison sèche et très chaude.

La saison sèche et chaude suit celle de l'hivernage. Elle permet la pratique de l'agriculture pluviale même si des températures maximales de 40°C sont enregistrées. Au cours de la saison sèche et très chaude, la pluie est quasiment absente ; les températures moyennes sur cette période de l'année (Mars - juin) sont aux alentours de 50°C, et il est pratiquement impossible de pratiquer l'agriculture et l'élevage, compte tenu de la pénurie d'eau pluviale, sans l'adoption de techniques innovantes d'approvisionnement en eau.

Les principales activités menées dans cette région sont l'agriculture et l'élevage, et occupent environ 90% de la population de la zone (ANSD, 2015)². Les différents types d'agriculture pratiqués sont l'agriculture irriguée qui concerne principalement la culture du riz et du mil, puis, l'agriculture de décrue pratiquée dans les zones inondables du fleuve Sénégal et de ses affluents. Ces deux types d'agriculture sont dits localisés et nécessitent de très gros investissements. Hormis cela, il est important de noter la pratique de l'agriculture sous-pluies et du maraichage qui occupent essentiellement les ménages et des personnes organisées sous forme de groupements. C'est majoritairement de l'agriculture familiale qui ne bénéficie presque pas d'appui financier de l'Etat. Les moyens humains, matériels et logistiques sont donc limités. En plus de cela, la réalisation de ces deux types d'agriculture est limitée à la courte période d'hivernage, pendant laquelle une forte pluviométrie est enregistrée.

F1 : Carte du Sénégal



<http://www.ats-belgique.org/regions-populations-cartes/>

¹ Agence Nationale de Statistique et Démographie, 2015
http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Matam_2014.pdf

² ibid

Au niveau de l'élevage, la région de Matam est la « zone d'élevage par excellence ». L'élevage est une identité culturelle pour les habitants de la zone. En effet, le cheptel est majoritairement constitué de bovins et d'ovins qui représentent environ 66% du bétail de la région (ANSD 2013)³. L'élevage est pratiqué principalement sous forme de transhumance. Ce qui conduit à une dégradation de la végétation (voir photo F1) qui s'accroît de plus en plus avec le changement climatique. L'insuffisance de point d'eau pendant la saison sèche, et le manque de personnels techniques, rendent difficile l'activité et réduisent de facto la productivité du bétail.

Pour contourner ce problème, l'élevage effectué sous forme d'embouche est l'une des meilleures approches. Malheureusement, cette forme d'élevage est totalement naissante, et est généralement pratiquée par des groupements d'intérêts économiques (GIE) essentiellement composés de femmes⁴ avec de faible moyen de financement.

L'analyse des deux grandes activités de la région montre les contraintes qui freinent leur développement et la nécessité de renforcer les financements dans le secteur, par l'intervention des partenaires privés et des acteurs institutionnels internationaux.

Le département des Yvelines dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée nord-sud, et conformément à la loi Thiollière mène des actions de coopération et d'aide au développement dans plusieurs pays du sud, notamment au Sénégal. Ces interventions au Sénégal s'inscrivent dans le plan de développement du pays, dans la politique de coopération de la France, et dans les ODD.

Elles visent, d'une part, à soutenir le processus de décentralisation du pays en aidant les départements (Kanel, Podor, Matam) à exercer leurs compétences, et d'autre part à mener des actions de développement avec les départements concernés, selon leur plan local de développement. Au-delà, de ces actions avec les départements du Sénégal, le département des Yvelines aide financièrement la diaspora Sénégalaise à mettre en place des projets dans leur territoire d'origine dans des domaines comme l'agriculture, l'éducation, et la culture, sur une période de 3 ans maximale.

3

<http://www.congad.org/images/mcasenegal/Rapport%20%20Final%20Mission%20MCA%20R%C3%A9gion%20de%20MATAM.pdf>

⁴ Ibid

Le département des Yvelines lance chaque année des campagnes d'évaluation de projets en collaboration avec le centre de recherche CEMOTEV. C'est dans cet environnement que nous sommes intervenus pour évaluer deux micro-projets agricoles dans la région de Matam.

Le travail d'évaluation des projets dans la région de Matam a débuté par une réponse à un appel d'offre en décembre 2017, suivie d'une phase de rencontre avec toutes les parties prenantes en France. Ce travail a abouti à un pré-rapport de mission en Avril 2018.

La mission de terrain s'est donc déroulée du 25 Avril au 11 Mai 2018. Elle nous a permis de rencontrer les acteurs locaux du projet des villages de Séno Palel et de N'douloumadji Dembé.

Le présent rapport d'évaluation s'intéresse à deux micro-projets agricoles réalisés dans deux villages de la région de Matam distants d'environ 66 Km (voir annexe F3) : le projet d'embouche et de maraîchage pour les femmes de Séno Palel et le projet de jardin solidaire de N'douloumadji Dembé.

Dans ce rapport, nous analyserons les deux projets, selon les critères de la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et de la durabilité. Nous ferons, par la suite des recommandations aux différents acteurs des projets.

I. Projet d'embouche et de maraîchage de Séno Palel

1. Description du projet et contexte local

Le projet d'embouche et de maraîchage pour les femmes de Séno Palel, conçu par l'association des femmes de Tekinguel, est localisé dans le village de Séno Palel.

Le village de Séno Palél est situé sur la route nationale 2 qui relie Bakél et Ourossogui, plus précisément dans le département de Kanel, à 30 km d'Ouro Sogui où se trouve la Maison des Yvelines.

C'est un village qui abrite environ 4 320 personnes et 437 ménages⁵. La population de Séno Palel est à majorité composée de Peuls environ 98% et de 2% de wolofs, qui exercent principalement dans l'agriculture, l'élevage, et le commerce.

⁵ Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) 2013 du Sénégal.

Cependant, la pratique de ces activités reste soumise à de multiples contraintes, notamment l'exiguïté des terres qui favorise la transhumance des animaux 12 mois sur 12, la faiblesse de financement pour le développement d'activité génératrice de revenu, le manque de matériels agricoles, et le manque d'infrastructures routières qui rend difficile l'accès aux marchés du département pour l'approvisionnement des ménages en denrées alimentaires. Par exemple, pour se ravitailler en denrées alimentaires, les femmes en général se déplacent à plus de 10 kilomètres, sur les marchés environnants, notamment celui de Kanel, Sinthiou Bamambé.

Au-delà de ces problèmes qui minent le village, il est important de noter le phénomène de migration. En effet, la région de Matam est une zone d'émigration par excellence et le département de Kanel en est le grenier le plus important.

Le projet d'embouche et maraichage pour les femmes de Séno Palel a donc pour but de faire face à ces difficultés afin de lutter contre la pauvreté, de promouvoir la sécurité alimentaire et de développer des activités génératrices de revenu pour les membres du GIE Tierno Demba Diawando, composé de 100 femmes du village.

Ce projet, exécuté sur la période d'Avril 2015 à Mars 2017, est estimé à hauteur de 29 427 euro. Il a bénéficié d'un autofinancement à hauteur de 26%, puis d'un financement d'une part du FORIM et de la ville de Mantes-la-Jolie, et d'autre part, d'YCID dont la participation est estimée à environ 33%.

Pour l'atteinte les objectifs du projet, le GIE a acquis un terrain d'une superficie de 1 hectare, dont 0.75 a été destinés au maraichage et 0.25 à l'activité d'embouche bovine et ovine. Les activités dans le cadre de ce projet concernent :

- La clôture du périmètre maraicher d'une longueur de 900 m autour de l'espace aménagé pour l'activité.
- La construction d'un hangar/magasin de stockage pour conserver la qualité des récoltes sur toutes les saisons. Le bâtiment de stockage prévu à cet effet remplacera ces habitudes traditionnelles de stockage qui consistent à stocker les récoltes dans des greniers archaïques ou dans des sacs en nylon, stockées à l'air libre dans les champs. L'installation de cette infrastructure sera très importante pour la pérennité du projet.
- Installation des infrastructures et équipements pour l'approvisionnement en eau : l'irrigation d'un périmètre de culture étant une composante essentielle de la production de légumes, le projet a donc prévu de doter le GIE d'une motopompe et d'un système

de goutte à goutte. La présence d'une motopompe et d'un système de goutte à goutte facilitera l'accès à l'eau des femmes pour l'activité du jardin. Par ailleurs, il est important de souligner que les cultures légumières sont très consommatrices en eau. Selon Mr. GUEYE chargé du projet du département de Kanel et de la coopération décentralisée, il faut en moyenne 2000 à 3 000 m³ d'eau par an pour 1 ha de cultures.

- La formation des femmes aux techniques de production, de fertilisation et de leadership : Les formations prévues seront réalisées par les agents de l'ANCAR. Elles porteront sur les techniques agricoles, et sur la gestion organisationnelle et financière du GIE pour les femmes de Séno Palel afin de leur permettre d'être autonome à l'issue du projet.
- L'achat de 20 bovins et 30 ovins qui seront mis en stabulation durant un temps pour agir sur le poids des animaux. Il consiste à spéculer sur les animaux en achetant à des prix faibles pour les revendre à des prix plus rémunérateurs après stabulation.
- La construction d'un enclos pour le bétail en grillage d'une superficie de 0,25 hectares qui permettra la sécurisation de l'activité d'embouche face aux cas de vols de bétails récurrents dans le village, pour lequel une loi a été votée en 2016, visant à le criminaliser⁶.

La mise en œuvre de toutes les activités contribuera à terme d'atteindre plus spécifiquement les objectifs suivants :

- Améliorer les revenus des membres : les activités réalisées permettront à terme d'augmenter les revenus des membres et d'amorcer l'autonomisation des femmes à l'issue du projet.
- Lutter contre l'exode rural : la création des activités génératrices de revenu qui permettront de maintenir les populations locales dans la région en freinant leurs émigrations.
- Restaurer la fertilité du sol : le périmètre maraîcher sera approvisionné par des résidus organiques comme le fumier, le compost, l'enfouissement direct ou le paillage issu de l'activité d'embouche bovine-ovine.

⁶ Loi n°2016-30 du 08 Novembre 2016 modifiant la loi n°65 du 21 juillet 1965 portant code de procédure pénale.

- Instauration d'un développement agricole durable : la mise en place des activités de stabulation de bétail freine la dégradation du couvert végétal. Mieux, la stabulation des animaux génère du fumier organique qui peut être utilisé comme fertilisant pour les sols déjà très pauvres, et partant accroître les rendements de la production maraîchère.

Déroulement de la mission

Les visites effectuées tout au long de la mission d'évaluation se sont déroulées du 27 Avril au 30 Avril 2018 dans le village de Séno Palel. Nous avons pu rencontrer toutes les parties prenantes locales du projet, notamment, Mr. Aboul NIANE, le responsable du GIE Tierno Demba Diawandou, 50 femmes bénéficiaires, le chef du village Mr. Alpha DAFF, le point focal de l'ANCAR Mr. Diakité, l'association des femmes du village, et chargé de projet du département de KANEL qui ont facilité les rencontres lors de notre séjour dans le village.

Ces différentes visites terrains nous ont permis de constater les activités réalisées dans le cadre de projet.

Au niveau de l'embouche, toutes les activités prévues ont été réalisées. Nous avons constaté la présence d'un enclos construit sur un espace de 0.25 ha contenant 25 ovins, 10 bovins et 3 équins. Il est important de rappeler que l'élevage d'équin n'était pas inscrit dans le document initial du projet, les chevaux dans ce projet servent à transporter les pailles qui constituent une alimentation des bétails.

Au niveau du maraîchage, les activités se déroulent sur une parcelle de culture de 0,75 ha. Malgré le climat très sec de la période d'évaluation, nous avons pu constater la présence de cultures maraîchères comme : le navet, le haricot, la carotte, le chou, la tomate, l'aubergine... L'installation prévue pour l'approvisionnement en eau du jardin, c'est-à-dire le système de goutte à goutte, a finalement été remplacé par le système « sêgue bana » (voir encadré page 12). Mais, ce nouveau système doit être amélioré compte tenu de la pénibilité du travail liée à l'extraction de l'eau du puit par les femmes.

Les femmes du groupement sont majoritairement des femmes sans activités génératrices de revenu qui vivent dans des ménages composés de 10 personnes en moyenne.

Elles s'organisent en roulement pour participer aux activités de maraîchage sous la houlette de Mr NIANE. En effet, à tour de rôle, chaque femme doit s'impliquer dans l'activité pour qu'à la récolte, elle reparte avec une certaine quantité pour la consommation. La répartition des récoltes est effectuée par le responsable : une partie est distribuée aux femmes, et l'autre partie est vendue à des grossistes et sur le marché de Séno Palel. Sur le marché de Séno Palel, 3 espaces de ventes ont été acquis grâce au paiement d'une caution de 1500 FCFA. Pour

l'activité d'embouche, les bêtes sont vendues par tête sur les marchés de gros de Kanel, Orkadiéré, et Sinthiou Bamambé.

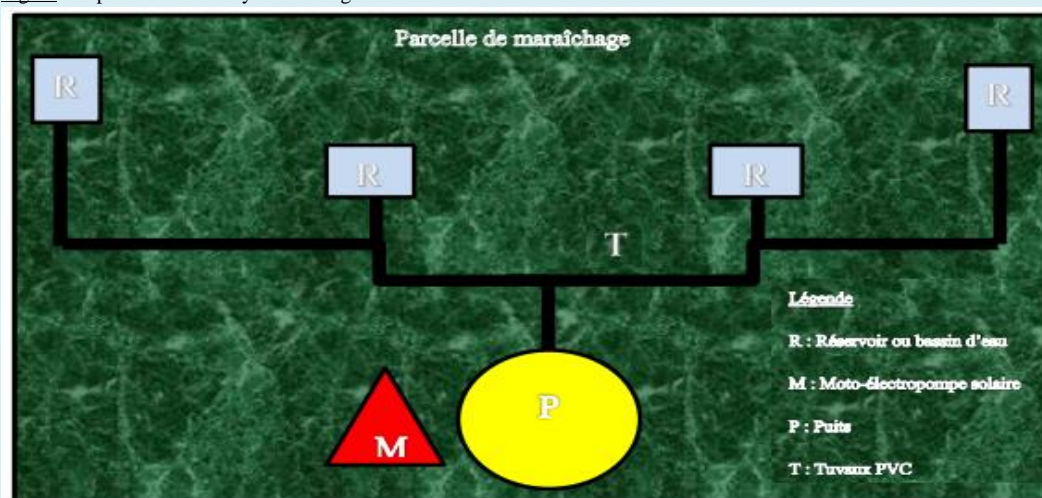
Le revenu issu de la vente des produits est utilisé pour alimenter un système de crédit revolving géré par Monsieur NIANE qui a pour but de soutenir financièrement les femmes à la réalisation des activités annexes.

La visite nous a également permis de constater que de 100 femmes bénéficiaires du projet d'embouche et maraîchage comme mentionné dans le dossier initial, le GIE compte aujourd'hui 200 femmes. On est donc passé du simple au double ; ce qui montre l'intérêt des femmes pour le projet.

Enfin, les principales difficultés rencontrées lors de l'évaluation de ce projet concernent l'absence de documents de suivi des projets. Les groupements rencontrés ne disposent ni de journal de vente, ni de documents justificatifs des quantités de récoltes effectuées au cours des différentes phases du projet. De plus, les registres de présence aux différentes formations dispensées dans le cadre du projet sont inexistantes.

Encadré : Système « sêgue bana »

Figure : Représentation du système « sêgue bana »



Source : Auteurs

Le système « sêgue bana » amélioré est un système composé de réservoirs d'eau, d'une motopompe solaire, d'un puits, de tuyaux en PVC. Ce système consiste à relier un puits ou une source d'approvisionnement en eau (robinet...) à des bassins localisés sur les parcelles de culture grâce à des tuyaux en PVC. L'élément central dans le fonctionnement de ce système est la motopompe solaire. En effet, grâce à l'énergie qu'elle emmagasine, elle permet le puisage de l'eau du puits pour alimenter les réservoirs. L'intervention de l'homme se limite donc à l'arrosage du jardin à partir des réservoirs d'eau. Il est important de signifier que le couple (M, P) peut être remplacé par un robinet pour l'alimentation des réservoirs.

L'utilisation d'une motopompe solaire est d'abord efficace en termes de coût relativement à l'usage d'une motopompe traditionnelle, ou d'un robinet, ou d'un système de goutte à goutte. En effet, la motopompe traditionnelle fonctionne avec de l'électricité ou du carburant dont le prix est coûteux pour des projets de jardinage de petites envergures. A son tour, l'utilisation du robinet n'est pas bénéfique pour un projet de jardinage compte tenu de la très forte dépendance avec le prix du m³ d'eau qui peut s'avérer très coûteux pour des ménages pauvres vivant dans des zones rurales. Enfin, le système de goutte à goutte n'est pas approprié pour des projets de petite taille, car selon l'ANCAR, hormis le coût d'acquisition, le coût de maintenance s'avère très élevé.

D'un point de vue environnemental, le système « sêgue bana » amélioré émet moins de CO₂ par rapport aux autres systèmes, car il utilise la source d'approvisionnement solaire pour son fonctionnement.

Pour finir, le système « sêgue bana » amélioré comme tous les autres systèmes mentionnés ci-dessus, réduit l'effort de l'homme dans l'activité de jardinage, car il supprime la traction d'eau, et permet au bénéficiaire de concentrer ses efforts dans les activités productives.

Etant donné la présence d'un puits dans ce système, l'abondance en eau de la nappe phréatique est nécessaire pour la mise en place du système « sêgue bana » amélioré.

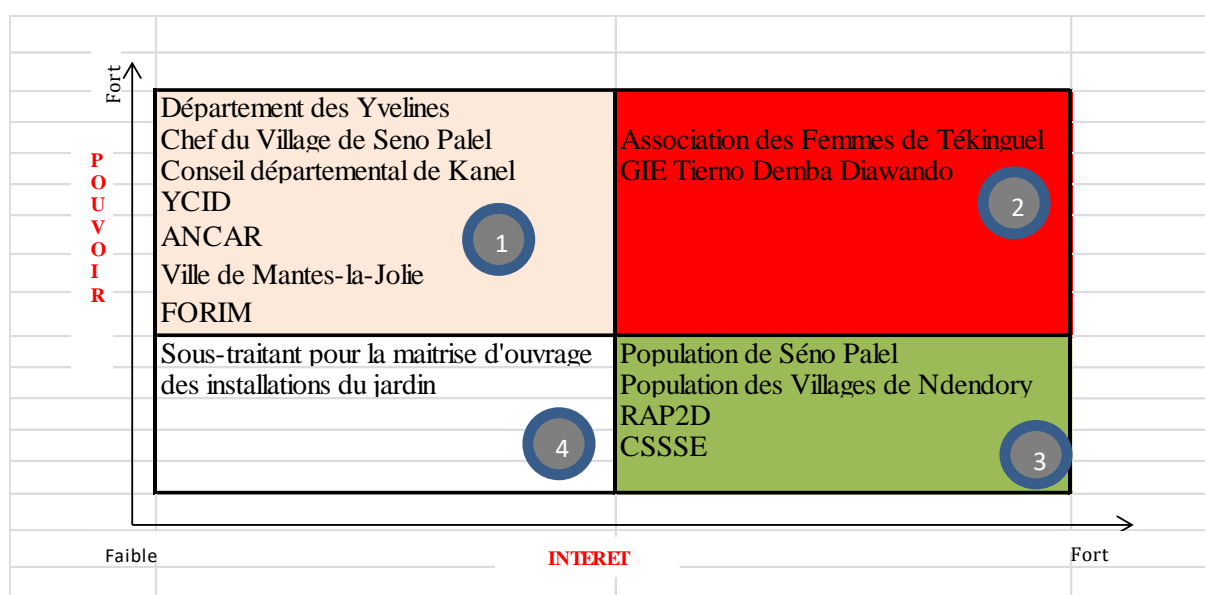
Analyse des parties prenantes du projet

Tableau : Sociogramme des acteurs

Autorité politico-administrative	Acteurs de la mise en œuvre		Publics concernés	
	Financeurs	Opérateurs techniques	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Département des Yvelines	YCID	Association des Femmes de Tékinguel	200 femmes bénéficiaire du GIE Tierno Demba Diawando	Population de Séno Palel
Departement de Kanel	Association des Femmes de Tékinguel	ANCAR		Population des Villages de Ndendory
Chef du Village de Seno Palel	Ville de Mantes-la-Jolie	GIE Tierno Demba Diawando		
Ville de Mantes-la-Jolie	GIE Tierno Demba Diawando	Sous traitant pour la maitrise d'ouvrage		
	FORIM	RAP2D		
		CSSSE		

Source : Auteurs

Figure : Matrice des parties Prenantes



Source : Auteurs

Le tableau ci-dessus présente les différentes catégories de parties prenantes qui sont intervenues dans le projet de Seno Palel. Selon les types de partie prenante, une stratégie bien définie devrait être adoptée pour la réussite du projet. En effet, le 1^{er} groupe de parties prenantes bénéficie d'un pouvoir fort, car leur intervention est importante pour la réussite de projet. L'intervention réalisée par ce groupe concerne le financement, le conseil et l'accompagnement pour l'accès aux documents administratifs comme le titre foncier

nécessaire à l'exécution du projet. Ce sont les bailleurs et les autorités politiques, administratives et techniques.

L'intérêt que certains de ces acteurs accordent au projet est relativement fort. C'est le cas des bailleurs comme YCID, le FORIM, et la ville de Mantes-la-Jolie. En effet, les projets de solidarité internationale sont inscrits dans les feuilles de route de ces organisations. Ils relèvent donc de leur mission, et sont tenus de leur accorder un budget. Dans ce sens, ces organisations ont une attente relativement forte et ont le souhait que les fonds engagés soient utilisés de la manière la plus efficiente, afin d'atteindre les objectifs des projets. La stratégie que doit adopter les porteurs de projet est de répondre à leurs attentes par rapport au projet, afin qu'ils tiennent leurs engagements de financement, d'accompagnement pour la réussite du projet.

Le 3^{ème} groupe est celui qui a un intérêt fort pour le projet car il bénéficie indirectement des retombées du projet. Cependant, Il a un pouvoir faible sur l'exécution du projet. D'où les porteurs du projet doivent le maintenir informer sur tout le long du projet.

Le 2^{ème} groupe est celui qui a un pouvoir fort, et un intérêt fort. Ce sont les parties prenantes intéressées : l'utilisateur ou groupe ciblé par le projet. Ils doivent être gérés avec attention pour la réussite du projet. Le porteur de projet doit s'assurer que les activités à réaliser et les bénéfices attendus répondent effectivement à leurs attentes, et ils s'y reconnaissent.

L'évaluation du projet de Séno Palel montre que la stratégie adoptée par l'association des femmes Tékinguel, initiateur du projet, pour gérer les différentes parties prenantes du projet a été plutôt pertinente. Au niveau des bénéficiaires directs, le GIE est passé du simple au double. Il y a une participation et mobilisation forte des membres autour du projet. Ce qui confirme la bonne gestion des attentes des bénéficiaires. En ce qui concerne les acteurs de la mise en œuvre, l'approche des initiateurs du projet pour spécifiquement impliquer l'ANCAR dans le projet n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, car dans aucune partie du document initial, il n'a été budgétisé l'apport de cet opérateur technique dans le projet. On observe donc que son intervention est perçue comme accessoire par les initiateurs, alors qu'en réalité, ils auraient pu mettre en place des incitations grâce à un budget qui leur aurait été alloué pour son implication. Ce qui aurait permis de gérer les différentes contraintes comme celles liées à l'eau grâce à l'adoption du système « sêgue bana » amélioré, et à la formation. Au final, cette

insuffisance dans le management de cette entité se répercute donc sur les critères d'efficacité, d'efficience, et de pérennité.

Tableau de bonne réalisation des activités

Activités à réaliser	Dossier Initial	Rapport final	Visite de terrain	Ecart entre le rapport final /visite de terrain
Achat de bêtes	Achat de bêtes : - 30 ovins - 20 bovins Achat d'une valeur de 5 945€	Les activités de stabulation des bêtes ont bien débuté. En début de projet, le GIE a acheté pour l'activité d'embouche : -30 ovins -20 bovins - 3 chevaux La valeur de ces achats est estimée à 11 093€	Nous avons constaté dans l'enclos : -25 ovins -10 bovins -3 chevaux Aucune information ne nous a été fournie sur les flux entrants et sortants des bêtes entre le début du projet et la visite terrain, ainsi que la valeur des achats et les périodes sur lesquelles ils se sont déroulés.	L'achat de bêtes a été effectué. Mais le nombre d'achat de tête de bétail de la phase initial du projet jusqu'à la date de notre visite reste inconnu. Mais, il est certains au vue des entretiens réalisés que des bêtes ont été achetées. Hormis cela, il existe un autre type d'élevage : l'élevage d'équins qui n'avait pas été prévu au départ du projet. Nous concluons que l'objectif est partiellement atteint, même s'il y a un dépassement d'objectif dû à la présence d'élevage d'équins.
Achat d'engrais pour le maraichage	Achats des intrants : *6-20-10 *10-10-20 *Urée Achats d'une valeur de 200€	Achat des intrants : *6-20-10 *10-10-20 *Urée Achats d'une valeur de 200€	Nous n'avons pas constaté de documents indiquant l'achat engrais pour le sol, c'est-à-dire : *6-20-10 *10-10-20 *Urée dont la valeur était estimée à 200 €	Nous ne pouvons pas jugé de l'écart à ce niveau, mais il est important de dire que la fumure était utilisée comme engrais sur le sol.
Achat d'aliments pour le bétail	Achat de : -Aliments concentrés - Tourteaux d'arachide -fane d'arachide Achats d'une valeur de 3 571€	Achat de : -Aliments concentrés - Tourteaux d'arachide -fane d'arachide Achats d'une valeur de 3 571€	Nous n'avons pas constaté de documents indiquant l'achat de : -Aliments concentrés - Tourteaux d'arachide -fane d'arachide	Nous ne pouvons pas juger d'écart à ce niveau. Par ailleurs, l'observation faite lors de la visite révèle que les animaux connaissent un bon développement en termes de taille et de forme.

			dont la valeur était estimée à 3 571€	
Achat de semences pour les cultures	Achat de semences : -Gombo -Melon -Arachide -Tomate -Oignon -Pastèque Achats d'une valeur de 352€	Achat de semences : -Gombo -Melon -Arachide -Tomate -Oignon -Pastèque Achats d'une valeur de 352€	Nous n'avons pas constaté de documents indiquant l'achat de : -Gombo -Melon -Arachide -Tomate -Oignon -Pastèque dont la valeur était estimée à 352€	Nous ne pouvons pas juger d'écart à ce niveau. Mais la visite révèle que des plants de Gombo, Melon, Arachide, Tomate, Oignon, Pastèque sont cultivés sur la parcelle de jardinage
Construction d'un réservoir d'eau	Non mentionné	Non mentionné	Nous avons constaté un réservoir d'eau de 9 m ³	le projet a généré une installation supplémentaire, donc on observe un détournement d'objectif.
Construction d'un puits	Construction d'un puits dont la valeur est estimée à 3812€	Construction d'un puits dont la valeur est estimée à 3812€	Nous avons constaté la présence d'un puits d'une profondeur de 29 m, de diamètre 1 m, et de 3 buses de 1.5 m	Objectif atteint
Construction d'enclos	Construction d'enclos en grillage et paille	Un magasin de stockage en paille et en grillage	Un enclos en paille et en grillage 150 m ² construit sur une parcelle de 0.25 hectare subdivisé en 3 lots : -1 lot pour les bovins -1 lot pour les ovins -1 lot pour les équins	Nous avons constaté un écart lié à l'occupation de la parcelle, car un lot a été attribué à l'élevage d'équins : Objectif atteint
Construction de magasin de stockage	Construction de magasin de stockage d'une valeur de 1 144 €	Construction de magasin de stockage dans l'enceinte du périmètre de maraîchage d'une valeur de 2 075 €	Nous avons constaté la présence d'un magasin de stockage de 18 m ² en dur à l'extérieur périmètre de maraîchage, plus précisément dans la cours	Même si tous les éléments du rapport final n'ont pas été constatés, nous pouvons dire que l'objectif est atteint , car les produits du maraîchage et les outils de jardinage sont sécurisés.

Construction d'une clôture	Construction d'une clôture et piquets	Clôture de 900 m construit d'une valeur de 2650 €	Nous avons constaté la présence d'une clôture de 900 m de 2 m d'hauteur	Objectif atteint
Achat d'outils de maraichage	Acquisition d'outils de maraichage d'une valeur de 680 €	Acquisition d'outils de maraichage d'une valeur de 1 027 €	Nous avons constaté la présence d'une machine à labourer, et d'arrosoir	Objectif partiellement atteint , car tout le matériel énuméré dans le document initial n'a pas été constaté, comme le râteau, la houe, la brouette...
Achat d'équipement de construction, et d'équipement d'exploitation du bétail	Achat : Etables, mangeoire, abreuvoir, balance...	Non mentionné	Nous avons constaté la présence d'équipement d'exploitation du bétail, comme 3 abreuvoirs, 10 mangeoires	Objectif partiellement atteint , car tout le matériel énuméré dans le document initial n'a pas été constaté, comme la balance.
Formation des femmes sur les techniques de production	Non mentionné	Des femmes ont été formées aux techniques agricoles (bio, pesticides...) dont la valeur est estimée à un montant de 600€	Formation réalisée pour 15 femmes du GIE, selon le point focal de l'ANCAR.	Objectif atteint : car lors du focus groupe, les femmes ont révélé avoir été formées aux techniques agricoles de maraichage.
Installation de système goutte à goutte	Installation de système goutte à goutte d'une valeur de 3812 €	Les surfaces agricoles ont bien été équipées d'un système goutte à goutte d'un montant de 3812 €	Nous n'avons pas constaté la présence d'un système de goutte à goutte.	Objectif n'est pas atteint
Installation de motopompe	Installation de motopompe d'une valeur de 1 220 €	Acquisition d'une motopompe d'une valeur de 1220 €	Nous n'avons pas constaté la présence de motopompe	Objectif n'est pas atteint

<p>Formation pour le renforcement des capacités des femmes</p>	<p>Non mentionné</p>	<p>Une session de formation en renforcement des capacités des bénéficiaires en : -Gestion financière -Structuration en coopérative -Organisation La valeur des sessions de formation sont estimées à 600 €</p>	<p>Nous n'avons pas constaté de fiche de présence de cette formation. De plus, le point focal de l'ANCAR chargé de suivre le projet avoue n'avoir fait aucune formation de renforcement des capacités des bénéficiaires en : -Gestion financière -Structuration en coopérative -Organisation</p>	<p>Objectif n'est pas atteint</p>
-----------------------------------------------------------------------	----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

2. Vérification des éléments de la logique d'intervention

Analyse des hypothèses et risques

L'atteinte des objectifs du projet d'embouche et maraichage pour les femmes de Séno Palel passe nécessairement par la prise en compte des risques et hypothèses dans l'implémentation du projet. Ainsi les principaux risques et hypothèses à prévoir étaient :

- L'accès à l'eau pour l'arrosage des cultures et l'alimentation du bétail
- La présence de conflits entre les femmes du GIE Thierno Demba Diawando et les populations du village
- Stabilité du nombre des femmes du GIE
- Disponibilité des engrais et à des prix favorables
- La pluviométrie ne subit pas une fluctuation défavorable
- La présence de crise au niveau de la gouvernance de l'ANCAR qui permettrait d'effectuer des activités de formation et de suivi du projet
- L'existence de poste de vétérinaire dans le département de Kanel pour l'activité d'embouche

La mission d'évaluation du projet d'embouche et maraichage dans le village de Séno Palel, nous a permis de constater que certains hypothèses et risques n'ont pas été suffisamment étudiés dans le but d'apporter des mesures adaptées. En effet, pour l'approvisionnement en eau du maraichage, l'installation du système de goutte à goutte était une solution trop optimiste. Ainsi le recours au système « seguè bana » a pu permettre d'enrayer partiellement ce problème. Nous observons actuellement la pénibilité du travail liée à l'extraction d'eau du puits à partie d'une poulie.

Ensuite, il n'y a pas eu de conflits au niveau du GIE, et de crises au sein de l'ANCAR.

Au niveau du nombre de femmes du GIE, l'interview réalisée avec le responsable du GIE a révélé une forte augmentation des femmes du groupement. De 100 bénéficiaires directs dans la phase initiale du projet, le nombre de bénéficiaire a doublé.

Enfin hormis ces deux hypothèses, toutes les autres ont été respectées.

Cadre logique reconstitué

Le cadre logique présenté ci-dessous, a été élaboré selon le document initial du projet et sur la base des informations récoltées lors de notre mission d'évaluation (à l'aide d'entretiens et justificatifs si possible).

Objectif global : Réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire dans le village de Séno Palel par le développement de cultures maraichères et d'élevages de bovin et ovin pour les Femmes.

Objectifs spécifiques	Résultats observés	Indicateurs	Activités réalisées	Moyens mobilisés
Augmenter la production agricole et la diversification des cultures des ménages	1-1 Production des ménages diversifiés : 13 cultures et 3 types d'élevages pratiqués.	1.1.a) Nombre de cultures : arachides, gombo, tomates, citronnelle, aubergine, laitue, melon, haricot, menthe, oignon... 1.1.b) Nombre d'élevages pratiqués : élevages de bovins, d'ovins, d'équins	1.1.1 Achat de Bétail dont 30 ovin, 20 bovins, 3 chevaux 1.1.2 Achat de semences pour les cultures 1.1.3 Achat d'aliments du bétail	1.1.1*** 11 093 € 1.1.2*** 351 € 1.1.3*** 275 €
	1-2 Productivités des ménages renforcées partiellement	1.2.a) Rendement de la production agricole par culture : ND 1.2.b) Fréquences des récoltes : chaque 3 jours sur un trimestre au cours des 3 phases du projet	1.2.1 Formation des femmes sur les techniques de maraîchage et d'élevage 1.2.2 Construction d'un puits 1.2.3 Construction d'un réservoir d'eau 1.2.4 Construction d'enclos 1.2.5 Construction de	1.2.2*** 3 812 € 1.2.4*** 763 € 1.2.5*** 1 144 €

	<p>1-3 Fertilité du sol renforcée et techniques agricoles durables respectueuses de l'environnement instaurées</p>	<p>1-2.c) Poids des animaux : ND</p> <p>1-2.d) Surface des cultures : 0,75 hectare</p> <p>1-2.c) Nombre de têtes de bétail dans l'enclos : 25 Ovins, 10 bovins, 3 chevaux.</p>	<p>magasin de stockage</p> <p>1.2.6 Construction d'une clôture</p> <p>1.2.7 Achat d'outils de maraichage</p> <p>1.2.8 Achat d'équipement de construction et d'exploitation (grillage d'enclos, étables, mangeoires, pierre à lécher...)</p>	<p>1.2.6*** 1373 €</p> <p>1.2.7*** 680 €</p> <p>1.2.8*** 2 084 €</p>
		<p>1.3.a) Type d'engrais utilisés : fumure, engrais acquis sur le marché</p> <p>1.3.b) Techniques d'usage des sols : ND</p> <p>1.3.c) Technique d'élevage utilisée : technique de stabulation</p>	<p>1.3.1 Achat d'engrais</p> <p>1.3.2 Séance de formation sur les techniques de production pour 15 femmes du GIE dispensée par l'ANCAR</p> <p>1.3.3 Séance de formation sur les techniques de fertilisation des sols respectueuses de l'environnement pour 15</p>	<p>1.3.1*** 200 €</p>

			femmes	
<p>Augmenter le revenu des ménages et favoriser le développement d'activités génératrices de revenu par la commercialisation des récoltes</p>	<p>2.1 Espace et circuit de commercialisation créé et amélioré</p>	<p>2.1.a) Nombre de points de vente des produits maraichers : 3 points de vente installés sur les marchés de Séno Palel</p> <p>2.1.b) Nombre de point de vente du bétail : 3 points de ventes dont 1 sur chacun des 3 marchés (Orkadiéré, Sinthiou Bamambé, Kanel)</p> <p>2.1.c) Nombre de marché sollicité : 4 marchés sollicités (Séno Palel, Orkadiéré, Sinthiou Bamambé, Kanel)</p> <p>2.1.c) Nombre d'acheteurs potentiels sollicités : ND</p>	<p>2.1.1 Sensibilisation de la population du village des activités du GIE</p>	<p>ND</p>
			<p>2.2.) Participation des femmes dans la vie du ménage et de la</p>	<p>2.2.1 Sensibilisation à la cohésion des membres du</p>
	<p>2.2 Positionnement des</p>			

	femmes dans la société et dans l'organisation de la communauté renforcée partiellement	communauté : Apport dans le de ressources alimentaires issues du maraîchage	GIE 2.2.2 Formation pour le renforcement des capacités des femmes	
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	--

3. Analyse des critères d'évaluation

a) Pertinence

L'évaluation du projet de Seno Palel a établi que le projet embouche et maraichage répond réellement aux besoins du Sénégal, mais particulièrement aux besoins du département de Kanel.

L'action de l'Etat dans la région dans le domaine agricole est d'une grande utilité à travers la mise en place de différents programmes de relance de l'agriculture. Le cas du PADAER est une belle initiative dans ce sens. En effet, ce programme a été mis en œuvre depuis 2008 dans le but d'améliorer durablement la sécurité alimentaire des petits agriculteurs et éleveurs, et de créer des emplois durables dans les communautés rurales en particulier pour les femmes. Ce programme a facilité la réhabilitation des aménagements hydro-agricoles pour que chaque ménage obtienne un hectare consacré à l'agriculture. Ici, l'objectif est de permettre à chaque ménage de la région de Matam mais aussi de la région de Tambacounda, de bénéficier d'au moins un hectare pour la réalisation des activités agricoles⁷. En plus de cela, les organisations de producteurs de ces régions ont bénéficié, dans le cadre du programme, d'un renforcement des capacités techniques et d'une facilité à l'accès des intrants et aux matériels agricoles.

On observe dans ce sens que les objectifs poursuivis par le projet d'embouche et maraichage tels que, lutter contre la pauvreté, créer des activités génératrices de revenu pour les plus vulnérables, et accroître la production agricole pour réduire l'insécurité alimentaire, sont en conformité avec les initiatives locales du département.

Au niveau des bailleurs, le projet s'inscrit dans la logique des ODD prônés par les Nations Unis. Les objectifs tels que « éradiquer la pauvreté » et « éliminer la faim et la malnutrition » dans le monde, sont les axes prioritaires poursuivis par ce projet et rejoignent les objectifs des financeurs (YCID, FORIM). Au-delà des actions de ces deux organisations, l'AFD intervient également dans la zone et apporte des financements importants pour soutenir le secteur agricole. C'est le cas du projet de promotion des partenariats rizicoles soutenu dans le Delta du fleuve Sénégal pour accroître la production rizicole.

Au niveau des bénéficiaires, le projet répond aux attentes des femmes du GIE, car elles soutiennent que leur participation au projet est dans l'optique de : « réussir leur vie

⁷http://www.rewmi.com/thierno-ba-directeur-du-prodam-ii-le-projet-est-en-train-d-atteindre-ses-objectifs_a8188.html

quotidienne, devenir quelqu'un dans la vie, avoir un travail particulièrement dans l'agriculture, réduire la faim, la pauvreté dans le ménage et dans le village, avoir une activité commerciale, devenir autonome dans le financement de leur activité et dans le ménage ».

Aussi, comme l'a signalé le chef du village, les denrées alimentaires disponibles sur le marché du village de Seno Palel souffrent d'une mauvaise qualité, et pour s'approvisionner, les habitants se déplacent sur les marchés environnants tels que Kanel, Sinthiou Bambabé et Okadiéré situés à plus de 10 km du village.

Le projet répond donc aux besoins du village mais aussi aux attentes des femmes du GIE Tierno Demba Diawandou.



Focus groupe avec les femmes du GIE



Entretien avec le chef du village en présence du responsable du GIE

b) Cohérence

L'évaluation nous a permis de constater que le projet est en cohérence avec les politiques agricoles de l'Etat dans la région. Comme signalé dans l'analyse de la pertinence, plusieurs programmes sont mis en place par l'Etat comme le PADAER, le PRACAS dont l'un des volets s'est déroulé sur la période 2014-2017. Le PRACAS place en priorité la sécurité alimentaire et nutritionnelle non seulement dans la région de Matam mais également dans toutes les zones rurales du pays. Dans son exécution, ce programme d'appui à l'agriculture a mis l'accent sur la distribution des semences pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs et éleveurs, sur l'aménagement de plusieurs milliers d'hectares et sur la construction de 12 magasins de stockage et la réalisation de piste de désenclavement⁸.

Le projet de Seno Palel se situe dans le continuum des objectifs gouvernementaux et est en cohérence avec les grands axes prioritaires du pays.

⁸ Plan départemental du développement de Kanel 2018-2022

Au niveau de la cohérence interne, la mission d'évaluation a permis de montrer que les activités et les infrastructures construites dans le cadre de ce projet sont partiellement cohérents les uns les autres, et permettent d'atteindre partiellement les objectifs fixés. En effet, pour l'embouche, l'installation de la clôture en grillage permet de stabuler les bêtes dans l'enclos de 0.25 hectares pour leur engraissement. L'utilisation d'aliments concentrés, tourteaux et fane d'arachide contribue à une bonne croissance des bovins, ovins, et des équins. Concernant le maraichage, l'installation du système « sêgue bana » en lieu et place du système de goutte à goutte a permis la réalisation des activités d'arrosage du périmètre maraichères du projet. Les acquisitions des semences et boutures du jardin ont effectivement été réalisées auprès des fournisseurs locaux. Ce qui a permis de débiter les activités de la première phase.

Par ailleurs, l'accompagnement et l'appui conseil que devrait réaliser l'ANCAR n'a pas été pleinement atteint. En effet, le point focal de l'ANCAR affirme que pour un tel projet les femmes doivent bénéficier d'un appui en technique agricole, gestion financière et organisationnelle. Or ce projet n'a bénéficié seulement que de 3 séances de formation ; ce qu'il trouve insuffisant pour une bonne pratique agricole et une bonne gestion des activités de vente des récoltes. Cette insuffisance au niveau des activités de formation et de suivi entraîne un manque de traçabilité ce qui rend difficile la quantification des résultats, et réduit de facto le degré dans lequel les objectifs doivent être atteints.

Au final, la visite d'évaluation établit que le projet est cohérent au niveau externe, et dans une moindre mesure au niveau interne.

c) Efficacité

L'évaluation du projet de Seno Palel révèle que le projet embouche et maraichage a permis au GIE Thierno Demba Diawando d'avoir un espace de culture d'une superficie de 1 hectare dont 0,75 hectares sont consacrés à la culture de plusieurs denrées alimentaires, notamment le persil, l'arachide, le navet, la tomate, la carotte, le haricot... et 0,25 hectares à l'élevage de 10 bovins, 25 ovins, et 3 équins. Au total, on observe que le GIE produit 13 types de cultures et 3 types d'élevage. La production se trouve ainsi diversifiée. Comme aucune donnée quantitative ne nous a été fournie sur les quantités produites et récoltés au niveau du maraichage et de l'élevage, nous ne pouvons juger de la productivité des ménages ni même la comparer avec une valeur de référence pour observer son augmentation.

Ensuite, l'utilisation de la fumure issue de l'activité de stabulation comme principale source d'engrais pour les parcelles de cultures conduit à renforcer les fertilités des sols, comme le montre l'image ci-dessous, lors de notre visite sur le terrain.

Il est intéressant de signaler à ce niveau, que d'autres types d'engrais ont été utilisés, notamment, l'engrais azoté (urée) qui émet moins de CO2 dans l'environnement. De plus, les différentes techniques de labourage ou de préparation du sol qui consiste à retourner la terre de façon manuelle afin de préserver sa structure sont respectueuses de l'environnement. Les fertilisants également apportés par deux bénévoles pour le traitement des plantes s'inscrit dans cette logique, comme le stipule Mr. NIANE, le responsable du GIE : « *Nous avons eu recours à des techniques de production et de fertilisation fournis par deux bénévoles et par le professionnel de l'ANCAR pour le maraichage. Elles se sont faites lorsque les plantes avaient des difficultés dans leur développement et cela n'a pas eu d'impact négatif sur le périmètre maraicher* ».

La visite d'évaluation établit que le projet a permis la création de 3 espaces de ventes dans le marché de Séno Palel. En effet, l'obtention des espaces de ventes s'est faite grâce au paiement d'une caution à hauteur de 1500 FCFA, c'est à dire 500 FCFA/par place. En plus de cela, le GIE débourse un montant de 25 FCFA pour l'entretien de l'espace de vente et du marché. L'activité d'embouche a également permis la création d'un circuit de commercialisation par l'intermédiaire du marché de gros de bétail, de Kanel, d'Orkadiéré, et de Sinthou Bamambé, où les sujets sont vendus par tête.

Enfin, la place des femmes dans le ménage s'est vue renforcer grâce à l'apport de produits alimentaires, notamment des légumes par les femmes. Comme l'affirment les femmes lors du focus groupe : « *Depuis que nous avons intégré le projet, nous avons maintenant la possibilité de participer à la vie du ménage en apportant des légumes à la maison. Ce qui réduit les dépenses en nourriture que l'époux doit faire chaque jour* ». Les femmes participent donc au bien-être du ménage, mais aussi à la réorganisation de la communauté grâce aux dons qu'elles font.

Cette analyse nous permet d'affirmer que ce projet a permis de créer de l'activité économique pour 200 femmes du village de Séno Palel, à travers le maraichage et générer du revenu⁹ pour des personnes pour qui a une étape d'avant-projet n'exerçaient majoritairement aucune activité génératrice de revenu. Cette observation est approuvée par les femmes qui affirment

⁹ Cet argument n'a pas pu être vérifié compte tenu de l'absence d'éléments pouvant prouver la répartition des revenus aux bénéficiaires après chaque récolte. Mais, certaines femmes lors du focus group ont déclaré avoir obtenu des revenus issus du projet.

que : « Depuis que le projet a été mis sur pied, on observe dans notre vie de chaque jour des changements : obtention de travail, car, avant nous ne faisons rien si ce n'est que préparer pour nos époux et entretenir les enfants, nous nous sentons plus autonomes, nous avons des activités de ventes des récoltes et les difficultés des membres sont résolues lorsqu'elles sont soumises au groupement ».



Engrais sur le sol de culture

d) Efficience

La mission d'évaluation nous a permis de constater que les délais exécution des activités du projet n'ont pas eu de retards considérables. Ces activités concernent l'achat des engrais, la construction de la clôture et de l'enclos du bétail, l'aménagement du périmètre maraîcher. Pour la réalisation de ces activités, les financements alloués au GIE pour le projet sont parvenus à compte-goutte, ce qui a laissé un laps de temps plutôt important pour l'enchaînement des activités. Selon Aboulaye DIAKITE, point focal de l'ANCAR « *les financements n'arrivaient à compte-goutte et cela a provoqué quelques retards dans la mise en place des infrastructures* ».

Ceci étant, des travaux d'approfondissement du puits ont été envisagés, mais à cause du retard dans l'allocation des fonds de cette activité, les travaux n'ont toujours pas eu lieu.

Le budget alloué pour la réalisation du projet est de 29 427€. Ce montant devait permettre l'installation des infrastructures et la bonne mise en œuvre de toutes les activités. Mais malheureusement, la visite terrain n'a pas permis d'avoir des informations sur l'allocation des fonds. En effet, il n'existe aucune facture et aucun rapport intermédiaire qui pourraient prouver l'utilisation des financements pour les travaux mentionnés dans le document initial du projet. De plus certaines activités qui ont même été budgétisées n'ont pas été réalisées. C'est le cas du système de goutte à goutte et de la motopompe, budgétisés dans le dossier initial du projet qui n'ont pas été mis en place. Les raisons de l'absence du système de goutte à goutte

sont que le partenaire technique associé au projet (l'ANCAR) a jugé nécessaire de se passer de cet élément, car il nécessite une technicité assez spécifique dans l'utilisation et l'entretien de l'infrastructure. Cela engendrerait des coûts supplémentaires de fonctionnement et de formation des femmes que le budget ne pourrait pas couvrir. D'autre part, l'absence de la motopompe s'explique par une insuffisance du budget du projet.

Cela nous conduit à affirmer que le projet a soit été mal été dimensionné c'est-à-dire le coût total des activités est supérieur aux ressources financières du projet, soit une partie des fonds a été détournée à d'autres objectifs non mentionnés au départ du projet, comme la construction du réservoir, et l'achat de chevaux. Ce dernier argument peut-être soutenu dans le sens où l'évaluation nous a permis de noter des détournements d'objectifs.

Cette analyse montre que l'efficacité du projet n'a pas été pleinement atteinte.

e) Pérennité

En ce qui concerne la pérennité du projet, il est important de noter que pour rendre viable le projet d'embouche et de maraichage certaines infrastructures doivent être améliorées pour le bien-être des femmes. En effet, la qualité de certaines infrastructures actuelles ne permet pas de rendre durable les activités du projet, notamment la présence du puits. L'arrosage à l'aide du puits a fortement impacté le bon déroulement des activités de maraîchage car il rend pénible l'approvisionnement en eau des parcelles par les femmes.

De plus, suite aux entretiens que nous avons menés auprès des femmes lors de notre visite, la pénibilité d'arrosage du périmètre maraicher à l'aide du puits pourrait freiner l'implication des femmes bénéficiaires à terme. Fatoumata DAFF, bénéficiaire du projet affirme lors du focus groupe que « *notre problème crucial, c'est l'approvisionnement en eau. Si nous pouvons avoir une motopompe à énergie solaire, cela nous faciliterait la tâche surtout en cette période sèche* ».

De 100 femmes préalablement identifiées, aujourd'hui, le GIE compte 200 femmes inscrites. Ce qui montre la forte mobilisation et l'engouement des femmes et de la communauté autour du projet. Or, l'état actuel du projet c'est-à-dire l'absence de motopompe, et la présence d'un seul bassin ou réservoir d'eau pour le jardin de 0.75 ha (voir photo ci-dessous), ne permet pas d'assurer la pérennité du projet. Cette insuffisance pourrait conduire à une baisse de l'engouement et de la mobilisation autour du projet.

L'existence du projet a permis de tisser des liens de solidarité très forts et renforce l'entraide entre des 200 femmes du groupement. Ce qui favorise le maintien des femmes dans le GIE à

court terme. Aussi, l'apport du responsable dans l'organisation du GIE et du projet s'avère également non négligeable pour assurer la pérennité du projet. Il fédère tous les bénéficiaires dans un objectif commun : agir pour le compte du groupement. Il veille à l'exécution des tâches telles que le jardinage et la vente des récoltes ainsi que du bétail, et rémunère les bénéficiaires selon leur participation au projet.



Réservoir du périmètre de maraichage

4. Conclusion

La mission d'évaluation du projet de Séno Palel conclut que le projet est assez pertinent avec les besoins et les réalités du pays. C'est une expérience véritablement fondée sur des stratégies nationales et locales pour l'atteinte des résultats concernant la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Il répond effectivement aux attentes des bénéficiaires. Cependant, le projet présente une performance insuffisante en termes d'efficacité, d'efficacités et de durabilité. L'analyse du cadre logique montre que plusieurs objectifs intermédiaires n'ont pas pu être pleinement atteints, car toutes les infrastructures n'ont pas été mises en place. Par exemple, le système de goutte à goutte a été remplacé par système « sêgue bana » moins coûteux, mais des améliorations de ce système restent à faire notamment au niveau du réseau de plomberie pour relier les bassins au puits et l'acquisition d'une motopompe fonctionnant à l'énergie solaire.

L'inexistence de rapports intermédiaires ou de documents relatifs aux activités du projet rend difficile l'observation des résultats et objectifs du projet. Le degré dans lequel les critères d'efficacité et d'efficacités devaient être atteints est réduit. Mais il est intéressant de souligner que la visite terrain a montré de l'effectivité du projet dans le village avec une mobilisation de plus en plus croissante des bénéficiaires. Le projet d'embouche et de maraîchage contribue à une autonomisation des femmes, car il permet aux femmes d'avoir leur propre activité de production, de vente, et d'avoir du revenu, même si on a du mal à le quantifier, pour répondre aux besoins des membres et de leur communauté.

Le fort ancrage territorial du projet, la forte mobilisation des bénéficiaires, le renforcement des liens de solidarité et de cohésion entre les membres autour du projet, la participation du projet au développement des activités économiques de la localité à travers la main d'œuvre locale employé constitue un atout indéniable pour la continuité du projet. En plus de cela, le don de soi du gestionnaire du projet Mr NIANE permet de fédérer tous les acteurs autour du projet ainsi que les bénéficiaires que sont les femmes.

De manière indirecte, la consommation des légumes issus des récoltes améliore la santé des femmes et de leur ménage. C'est ce que défendent les membres du GIE lors du focus groupe : *« Avec le projet, nous allons de moins en moins au dispensaire, car nous utilisons des légumes qui nous apportent des nutriments dans notre organisme, comme le navet, la carotte, le chou, les feuilles de haricots... »*.

Aussi, pouvons-nous affirmer que le projet renforce l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes par leur participation à la vie du ménage et de la communauté grâce à l'apport de nourriture.

Les points faibles concernent, la mauvaise prise en compte des risques liés à l'accès à l'eau, le retard dans l'octroi des fonds pour la mise en œuvre des activités, l'insuffisance des formations, le manque de suivi des bailleurs, l'absence des documents relatifs aux activités réalisés du projet, le mauvais dimensionnement des coûts, et l'absence de document final du projet.

5. Recommandations

L'évaluation du projet d'embouche et maraîchage pour les femmes de Séno Palel nous conduit à émettre des recommandations qui concernent essentiellement le projet et les actions du bailleur pour le financement des projets agricoles futures.

D'abord, la mise en place de projets agricoles dans une zone aussi aride que la région de Matam doit tenir compte de la forte contrainte en eau. Cette contrainte doit être suffisamment étudiée et adaptée à la taille du projet. Nous pouvons constater dans le document initial de projet, la budgétisation d'un système de goutte à goutte. Or, ce système en plus d'être coûteux est difficile à entretenir et nécessite de la formation pour les femmes dans ce domaine et d'un fonds supplémentaire d'entretien. D'où, pour un micro-projet agricole dans la zone sahéenne, la structure gestionnaire doit privilégier l'usage du « système sêgue bana » amélioré pour réduire le risque de pénurie d'eau au cours du projet.

Ensuite, les initiateurs du projet doivent inclure le suivi des activités dans le budget et mieux dimensionner à la hauteur de l'enjeu. En effet, le suivi des activités n'a pas été budgétisé dans le dossier initial du projet, d'où aucun fonds n'a été alloué à ces activités qui devaient être menées par l'ANCAR. Pourtant, le suivi s'avère incontournable, car il permet d'observer l'état d'avancement du projet afin d'orienter les activités pour l'atteinte des objectifs préétablis.

Les activités de renforcement des capacités des bénéficiaires dans des projets agricoles doivent se faire au niveau des techniques agricoles appliquées, de la gouvernance du groupement, et des outils de gestion financière de base comme le journal de vente, dans l'optique de permettre la traçabilité des activités notamment celle de la commercialisation des récoltes. A ce point les bailleurs doivent exiger une traçabilité de toutes les opérations réalisées du projet au niveau des acteurs locaux, afin de faciliter le travail d'évaluation.

Au regard du document initial du projet, il n'y a aucun fonds destiné à la formation des bénéficiaires. On peut donc affirmer que cette activité est considérée par l'association des femmes de Tékinguel comme accessoire. Or, la formation est un outil capital pour les bénéficiaires. En effet, elle leur permet de s'appropriier le projet et de capitaliser les acquis pour leurs expériences personnelles. Ces formations doivent être adaptées aux spécificités locales, c'est-à-dire elles doivent être menées par les acteurs locaux, en langue locale et à l'aide de techniques simples à appliquer.

Hormis cela, un comité de suivi des activités doit être établi et devrait regrouper un membre de l'association de la diaspora, un membre bénéficiaire du projet, et un agent de l'ANCAR. Ce comité aura pour mission de veiller à une meilleure allocation des financements aux activités, de s'assurer de la bonne mise en œuvre des activités de suivi et des acquis des femmes dans la première phase du projet pour permettre une continuité des actions après le départ des initiateurs.

Enfin, le projet doit mieux prendre en compte les parties prenantes au niveau local et gouvernemental, car toutes les parties prenantes n'ont pas été suffisamment déterminées, pour les impliquer davantage. Il convient donc d'informer et d'associer les organismes locaux comme l'ANCAR, le ministère de l'agriculture et de l'équipement rural dans la conception du projet.

6. Charte Yvelinoise

Projet d'embouche et de maraîchage de Séno Palel	
1- Connaître l'environnement	
La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents nationaux de la politique sectorielle ?	Oui : la conception du projet se situe dans la logique de développement du département. Le Conseil départemental de Kanel, s'est fortement engagé dans un processus d'élaboration de son Plan Départemental de Développement, document de pilotage du développement dont la mise en place va déboucher sur la réalisation de projets agro-pastoraux, à partir de l'exploitation des ressources et potentialités locales. L'un des objectifs spécifiques du développement de localité est de promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes. Le projet est donc une continuité de la mise en place des objectifs poursuivis par les acteurs du développement local. La stratégie de développement économique du département devra à court terme améliorer le cadre de vie des populations et l'accès aux infrastructures et équipements économiques et sociaux.
Le projet a-t-il été inscrit dans les documents de planification locale du développement ?	En partie : le projet a été inscrit dans le document de planification locale après qu'il ait débuté. Selon le point focal de l'ANCAR les micro-projets de développement qui n'ont pas bénéficié dans leur conception de la consultation du ministère en charge de l'agriculture ou des autorités compétentes en la matière, ne sont pas inscrits dans le document de planification local.
2- Clarifier le besoin	
Le besoin auquel le projet répond vous Paraît-il clairement établi et pertinent ?	Oui : les besoins identifiés par l'association des femmes de Tékinguel sont clairement évoqués dans les documents préalables que nous avons consultés. De notre entretien avec Mr Gueye, le chargé de projet et coopération décentralisée du département de Kanel, il existe un réel besoin en intensification de l'élevage à travers la stabulation et un manque d'infrastructure pouvant accueillir cette activité. Ces projets répondent aux objectifs et aux actions de développement local prônés par le département.

Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ?	En partie : le nombre de bénéficiaires direct fluctue. Pendant notre mission d'évaluation, nous avons pu constater que le nombre de bénéficiaire identifiés était de 200, alors que le rapport final évoquait que 100 femmes étaient des bénéficiaires directs. Cependant faute de disponibilité des membres, elles ne participent pas toutes aux activités du projet.
Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?	En partie : les bénéficiaires directs ont en partie été associés en amont du projet. Selon le rapport final, 100 femmes ont été identifiées et consultées avant la mise en place du projet. Les autres bénéficiaires se sont associés au projet après son démarrage. Cela est dû aux différentes réunions de la coopérative et à la communication qui a été faite autour du projet. D'abord par le chef du village et ensuite par les femmes elles-mêmes.
3- Proposer un service	
Les coûts de fonctionnement et de maintenance du projet ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception des projets ?	Non : malgré nos consultations, entretiens auprès du responsable et gestionnaire du projet, les documents concernant le mode de gestion ou les carnets d'entrée-sortie sont inexistantes. La gestion du projet est très informelle, pas de traçabilité sur les actions entreprises. Les partenaires au projet se sont retirés après la mise en place du projet. Les montants des ventes réalisées pendant les saisons antérieurs et misent à la disposition de la caisse de la coopérative pourraient constituer des fonds de roulement.
Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur yvelinois est-il bien identifié ?	Oui : il est mentionné dans les documents mis en notre disposition par l'acteur yvelinois que le gestionnaire local du projet est bien le GIE Tierno Demba Diawandou et comme responsable Mr NIANE, mais aucun document formel ne l'atteste.

4- Adapter la réponse	
Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives ?	Sans objet : aucun document à disposition pouvant nous permettre de vérifier cela. Cependant, les membres du GIE organisent des cotisations de 50 FCFA/mois.
5- Partager les responsabilités	
Les rapports entre l'acteur yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?	Sans objet : le rapport final qui a été mis à notre disposition par L'association des femmes de Tekinguel stipule qu'une convention a bien été signée avec le GIE Tierno Demba Diawando, le partenaire local chargé de la mise en œuvre du projet. Nous n'avons pas pu observer l'existence d'un tel document ni même une attestation.
6- S'appuyer sur les ressources humaines	
Les actions de formation prévue dans le projet ont-elles été suffisantes ?	Sans objet : les acteurs locaux du projet n'ont pas pu nous dire avec certitude le nombre de formations réalisées, ni même le nombre de femmes présentes à ces formations. D'après Mr Diakité le formateur à l'ANCAR, il y a eu des formations aux techniques agricoles et des séances de mises en pratique de ces connaissances acquises pour 15 femmes. Par contre, il n'existe pas de fiche de présence pouvant confirmer les dates de formation et le contenu.
7- Respecter les autorités	
Les autorités locales ont-elles été correctement associées à la mise en œuvre du projet	Non : les autres autorités locales (mairie de Ndendory etc..) n'ont pas été consultés par les responsables du GIE. Il n'y a que le chef du village qui a été informé de la mise en place du projet. Il était important d'avoir son aval, mais il n'a pas eu de rôles ou d'actions précises dans la mise en place des activités. Le conseil départemental de Kanel par le biais de son chargé de projet et de coopération décentralisée a lui participé au suivi des activités.
8- Savoir innover	

<p>La modification des comportements sociaux induits chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?</p>	<p>Oui : D'après les bénéficiaires interrogés lors de notre visite, le projet a créé une forte cohésion sociale autour d'elle par le renforcement des liens sociaux. Elles ont pu s'organiser en coopérative en mettant en place des systèmes de tontine afin de s'entraider quand l'une d'entre elle est dans le besoin. Elles organisent des réunions mensuelles dans la cour de Mr NIANE responsable du projet et la présence de nouveaux adhérents. Le projet a également créé un changement d'habitude alimentaire, avec l'utilisation de légumes et fruits issus du jardinage.</p>
<p>11- gérer avec rigueur</p>	
<p>Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?</p>	<p>Non : le mode de gestion du projet est très informel. Nous n'avons pas consulté les registres de ventes ou même des traces des différentes opérations réalisées autour du projet. Seule la liste des cotisations de la coopérative des femmes a pu être consultée.</p>
<p>12- Valider la pérennité</p>	
<p>Les conditions de pérennisation de de projet vous paraissent-elles réunies ?</p>	<p>En partie : le projet connaît actuellement un gros manque de formation aux techniques agricoles et également de suivi des activités. Cela peut fortement entraver sa durabilité dans le temps. Les infrastructures installées (puits, réservoir et clôture) sont conformes aux besoins des populations, mais des améliorations s'imposent dans l'accès à l'eau pour le bon déroulement du projet.</p>

II. Projet de jardin solidaire de N'douloumadji Dembé

1. Description du projet et contexte local

Le Projet jardin solidaire a été initié par l'association Cœur du Fouta, pour le GIE Bamtaaré basé dans le village de N'douloumadji Dembé. Il a pour but de lutter contre la pauvreté, le chômage des femmes, et de promouvoir la sécurité alimentaire en milieu rural à travers la création de cultures maraîchères.

La localité de N'douloumadji Dembé se situe à l'extrême nord du Sénégal, à environ 25 km de Matam. Elle est constituée d'une population de 6 000 habitants¹⁰. Aujourd'hui, l'essentiel des revenus des ménages provient systématiquement des transferts de fonds des émigrés et de la pratique de l'agriculture. L'agriculture, à dominante familiale, occupe une place importante dans le développement économique de N'douloumadji Dembé et reste une source majeure de revenus des populations paysannes.

La mise en place de ce projet permettra à terme d'améliorer le niveau de vie des habitants et leur état nutritionnel. Elle permettra donc à 73 femmes du groupement, de créer des activités génératrices de revenu pour le GIE Bamtaaré, de doter le GIE d'outils de jardinage, et de former les femmes du GIE aux techniques agricoles et de ventes des récoltes.

Le projet de jardin solidaire s'est déroulé sur la période d'août 2016 à mars 2017. Le coût global du projet est de 20 874 euro dont 22% ont bénéficié d'un autofinancement, suivi d'une participation d'YCID à hauteur de 31%. Le reste du financement provient d'autres partenaires comme, FADERMA, USAID Yajende, la municipalité de Mantes la jolie.

Ce projet est né d'une rencontre entre les membres du GIE Bamtaaré et la responsable de l'association Cœur de Fouta. A l'issue de cette rencontre, les femmes ont trouvé nécessaire de mener un projet dans l'agriculture qui est celui du jardin solidaire.

Les activités du projet se sont déroulées en deux phases. La première phase qui a eu lieu du 03 août au 02 septembre 2016 a concerné la réalisation des travaux d'installations des infrastructures : la clôture du périmètre de maraîchage, l'installation de robinet en lieu et place du système de goutte à goutte pour l'approvisionnement en eau du jardin. Cette phase s'est déroulée avec la participation de 5 jeunes yvelinoises dans l'optique de favoriser les échanges interculturels et de faire connaître aux jeunes les problématiques liées à l'alimentation au Sénégal.

¹⁰ ANSD, 2017

La seconde phase qui a débuté tout juste après la période d'hivernage, a consisté à la réalisation des activités du jardinage : labourage, mise en terre des semences et des boutures. Par ailleurs, le projet a bénéficié, dans son exécution, de la participation de plusieurs acteurs locaux, et l'implication des associations des femmes du village et de l'ONG bougie du sahel qui a participé à la conception du projet.

Déroulement de la mission

La mission d'évaluation qui s'est déroulée le 02 au 05 mai 2018 dans le village de N'douloumadji Dembé, nous a permis de constater l'effectivité du jardin solidaire du GIE Bantaaré, d'une superficie d'un hectare.

Nous avons rencontré les parties prenantes locales du projet : la responsable du GIE, 30 femmes bénéficiaires du projet lors de focus group, le point focal de l'USAID Yajeende, le responsable de l'ONG bougie sahel, le point focal de l'ANCAR et le maire adjoint de la commune de Nabadji Civol.

Le jardin solidaire occupe une superficie d'un hectare, sur lequel est construit un puits d'une profondeur de 9 mètres qui sert à irriguer les cultures. Au départ du projet, l'irrigation du jardin était réalisée par le système « sêgue bana ». Ce système était composé de deux robinets installés sur le périmètre de culture et reliés au forage du village. Compte tenu du coût élevé et du non-paiement des factures par le GIE pendant la première saison de culture : 62 000 FCFA (octobre à décembre), puis 45 050 FCFA (janvier à mars), l'approvisionnement en eau par le forage a été interrompu par le comité de gestion du forage. C'est ainsi qu'un puits a été offert par l'USAID Yajeende pour la poursuite des activités.

Pour l'exploitation du jardin, le périmètre de culture a été subdivisé par le groupement en des micro-parcelles de 2.5 m². Ainsi, chaque membre du groupement a donc pu bénéficier de trois micro-parcelles pour cultiver, notamment le persil, la carotte, le chou, le navet, le haricot, et des arbres fruitiers comme la citronnelle, le papayer. Chaque femme devient donc autonome dans la gestion de ses espaces de cultures, ce qui permet d'éviter les conflits et d'instaurer un climat de confiance et la cohésion entre les membres.

Nous avons également constaté lors du focus group, que sur 73 femmes initialement mentionnées dans le document initial, seules 50 femmes disposent d'une parcelle et participent effectivement aux activités maraîchères. Ces femmes appartiennent à des ménages composés de 7 personnes en moyenne.

Les autres membres du groupement ont été écartés en début du projet parce qu'elles avaient des arriérés relatifs aux différentes cotisations du GIE. De plus, elles étaient dans l'incapacité de s'en acquitter. Il existe donc des parcelles disponibles dans le jardin qui non pas encore été attribuées.

Par ailleurs, les récoltes issues du maraîchage servent entièrement à l'autoconsommation des ménages. Aucune activité de vente n'a donc été réalisée au cours du projet.

Enfin, comme le projet de Séno Palel, les principales difficultés rencontrées lors de l'évaluation du projet de N'douloumadji Dembé concernent l'absence de documents de suivi des projets. Les groupements rencontrés ne disposent ni de journal de vente, ni de documents justificatifs des quantités de récoltes effectuées au cours des différentes phases du projet. De plus, les registres de présence aux différentes formations dispensées dans le cadre du projet sont inexistantes.

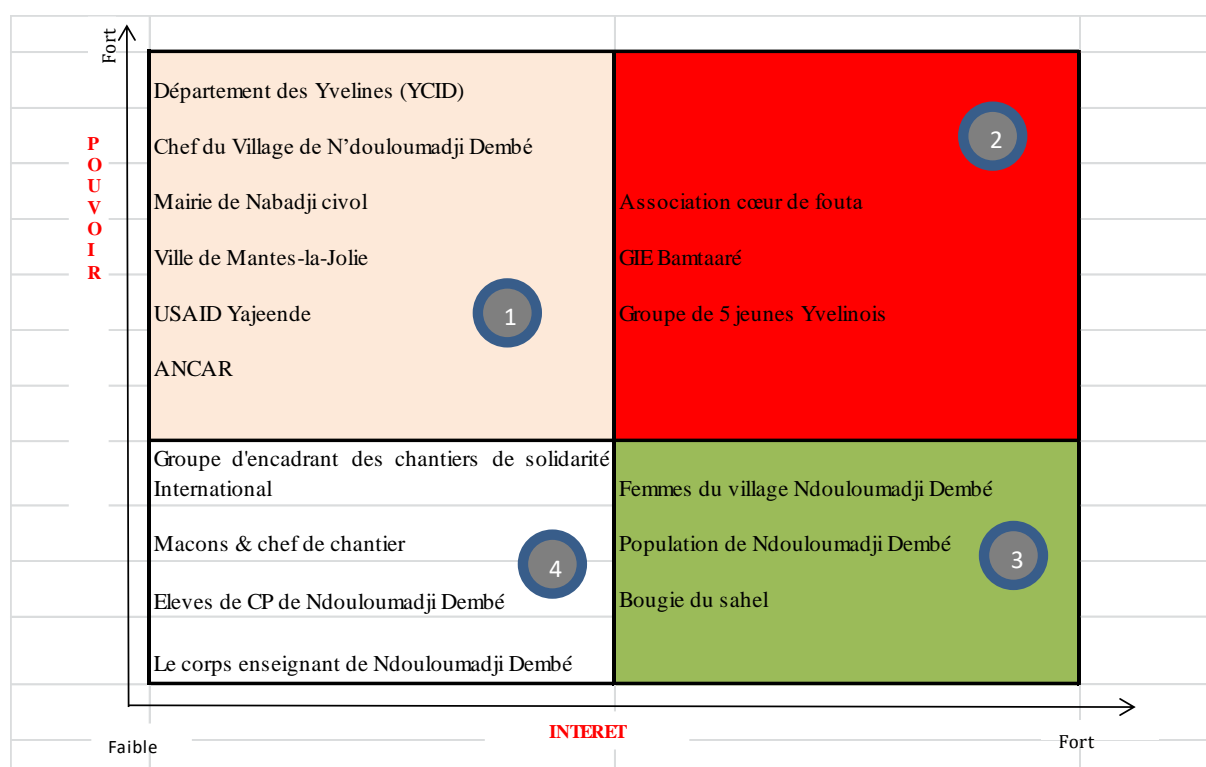
Analyse des parties prenantes du projet

Sociogramme des acteurs

Autorité politico-administrative	Acteurs de la mise en œuvre		Publics concernés	
	Financeurs	Opérateurs techniques	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Département des yvelines	YCID	Association Cœur de Fouta	50 femmes du Groupement d'intérêt économique	Eleves de CP de Ndouloumadji Dembé
Mairie de la commune de Nabadji Civol	Association cœur de Fouta	USAID Yajeende		Le corps enseignant de Ndouloumadji Dembé
Chef du Village de Ndouloumadji Dembé	Ville de Mantes-la-jolie	ANCAR		Groupe de 5 jeunes Yvelinois
Ville de Mantes-la-Jolie	USAID Yajeende	Bougie du Sahel		Groupe d'encadrant des chantiers de solidarité
	GIE Bantaare	Macons & chef de chantier		Association des élèves étudiants de Ndouloumadji
		Groupe de 5 jeunes Yvelinois		Population du village Ndouloumadji Dembé
		GIE Bantaare		

Source : Auteurs

Matrice des parties prenantes



Source : Auteurs

Le tableau ci-dessus présente les différentes catégories de parties prenantes qui sont intervenues dans le projet de N'douloumadji Dembé. Selon les types de partie prenante, une stratégie bien définie devrait être adoptée pour la réussite du projet. En effet, le 1^{er} groupe de parties prenantes bénéficie d'un pouvoir fort, car leur intervention dans le projet est importante pour la réussite de projet. Leurs actions de financement, de conseil et d'accompagnement pour l'acquisition de documents administratifs comme le titre foncier a été nécessaire à l'exécution du projet. Ce groupe est composé des bailleurs et des autorités politiques, administratives et techniques.

L'intérêt que certains de ces acteurs accordent au projet est relativement fort. C'est le cas des bailleurs comme YCID, USAID, et la ville de Mantes-la-Jolie. En effet, les projets de solidarité internationale sont inscrits dans les feuilles de route de ces organisations. Ils relèvent donc de leur mission, et sont tenues de leurs accorder un budget. Dans ce sens, ces organisations ont une attente relativement forte et ont le souhait que les fonds engagés soient utilisés de la manière la plus efficiente, afin d'atteindre les objectifs des projets.

La stratégie que doit adopter les porteurs de projet est de répondre à leurs attentes par rapport au projet, afin qu'ils tiennent leurs engagements de financement, d'accompagnement pour la réussite du projet.

Le 3^{ème} groupe est celui qui a un intérêt fort pour le projet car il bénéficie indirectement des retombées du projet. Cependant, Il a un pouvoir faible sur l'exécution du projet. D'où les porteurs du projet doivent le maintenir informé sur tout le long du projet. Le 2^{ème} groupe est celui qui a un pouvoir fort, et un intérêt fort. Ce sont les parties prenantes intéressées : l'utilisateur ou groupe ciblé par le projet. Ils doivent être gérés avec attention pour la réussite du projet. Les porteurs de projet doivent s'assurer que les activités à réaliser et les bénéfices attendus répondent effectivement à leurs attentes, et ils s'y reconnaissent.

L'évaluation du projet du jardin solidaire montre que la stratégie adoptée par l'association Cœur de Fouta, initiateur du projet, pour gérer les différentes parties prenantes du projet a été plutôt pertinente. Mais au niveau des bénéficiaires directs, le nombre de bénéficiaire s'est réduit passant à 50. Il y a une baisse de la participation et de la mobilisation des membres du GIE autour du projet. Ce qui confirme une moins bonne gestion du groupement.

En ce qui concerne les acteurs de la mise en œuvre, l'approche des initiateurs du projet pour spécifiquement impliquer l'ANCAR dans le projet n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, car dans aucune partie du document initial, il n'a été budgétisé l'apport de cet opérateur technique dans le projet. On observe, comme pour le projet d'embouche et maraîchage que son intervention est perçue comme accessoire par l'initiateur, alors qu'en réalité, il aurait pu mettre en place des incitations grâce à un budget qui leur aurait été alloué pour son implication. Ce qui aurait permis de gérer les différentes contraintes comme celles liées à l'eau grâce à l'adoption du système « sêgue bana » amélioré, et à la formation. Au final, cette insuffisance dans le management de cette entité se répercute donc sur les critères d'efficacité, d'efficience, et de pérennité.

Tableau de bonne réalisation

Activités à réaliser	Dossier Initial	Rapport final	Visite terrain	Ecart entre le rapport final /visite de terrain
Construction d'une clôture en grillage autour du jardin	Construction d'une clôture en grillage sur le périmètre de maraichage	Une clôture a été construite autour du terrain	Nous avons constaté la présence d'une clôture en grillage autour du jardin d'une hauteur de 1 m.	Objectif atteint , la clôture a été effectivement construite. Ce qui permet la sécurisation de la parcelle.
Installation d'un système de goutte à goutte	Installation d'un système de goutte à goutte pour la culture maraîchère	Non mentionné	Nous n'avons pas constaté d'installation d'un système de goutte à goutte pour le jardin	Objectif n'a pas été atteint
Formation technique des femmes des jeunes mobilisés	Formation des femmes du GIE et des jeunes mobilisés aux techniques de cultures	Non mentionné	Nous avons constaté lors de la visite que 7 jours de formation sur le jardinage ont été organisés	Objectif est partiellement atteint , car selon le point focal de l'ANCAR, 7 jours de formations sont insuffisantes pour que les femmes s'approprient entièrement les techniques agricoles, organisationnelles, financières pour la réussite du projet.
Achat d'outils de jardinage et de matériel de construction	Acheter des équipements de jardinage et de matériels agricoles	Non mentionné	Nous n'avons constaté au cours de notre visite aucun matériel de de jardinage	Objectif n'est pas atteint
Irrigation du périmètre de jardinage	Irrigation du périmètre de culture	Non mentionné	Nous avons constaté que le périmètre maraîcher n'est pas suffisamment approvisionné en eau. Il existe uniquement un puits d'une profondeur de 9 m qui alimente le jardin en eau. Mais la pénibilité du	Objectif est partiellement atteint , car le jardin est insuffisamment irrigué ; malgré la présence d'un puits. Certaines parcelles sont donc délaissées en saison très sèche, et utilisées en hivernage.

			travail d'extraction freine l'activité d'irrigation.	
Construction de réservoir d'eau	Non mentionné	Non mentionné	4 bassins d'eau ont été construits	On observe une réadaptation du projet compte tenu du manque d'installation du système de goutte à goutte. Cet apport est bénéfique pour le projet, donc il y a détournement d'objectif
Construction d'un puits dans le jardin	Non mentionné	Non mentionné	Nous avons constaté la présence d'un puits de 9 m de profondeur dans le jardin pour l'approvisionnement des cultures en eau.	On observe un écart par rapport au document initial du projet. Mais, cet apport est bénéfique pour le projet, donc il y a détournement d'objectif
Installation de robinets dans le jardin	Non mentionné	Non mentionné	Nous avons constaté la présence de deux robinets dans le jardin	On observe un écart par rapport au document initial du projet. Mais, cet apport est bénéfique pour le projet, donc il y a détournement d'objectif
Installation de canalisation pour l'alimentation des réservoirs	Non mentionné	Non mentionné	Nous avons constaté l'installation de canalisations reliant les robinets aux réservoirs d'eau. Ces canalisations permettaient de transporter l'eau des robinets aux réservoirs d'eau, lors de la première phase du projet.	On observe un écart par rapport au document initial du projet. Mais, cet apport est bénéfique pour le projet, donc il y a détournement d'objectif

2. Vérification des éléments de la logique d'intervention

Hypothèses et risques

L'atteinte des objectifs visés par le projet de jardin solidaire passe nécessairement par la prise en compte des risques et hypothèses liés au projet. En effet, comme risques et hypothèses prévues dans l'analyse du projet :

- L'accès à l'eau pour l'arrosage des cultures
- La présence de conflits entre les femmes du GIE Bantaaré et les populations du village.
- L'instabilité du nombre des femmes du GIE
- Disponibilité des engrais et à des prix favorables
- La pluviométrie ne subit pas une fluctuation défavorable
- La présence de crise au niveau de la gouvernance de l'ANCAR qui empêcherait d'effectuer des activités de formation et de suivi du projet.

La mission d'évaluation révèle que certaines hypothèses et risques n'ont pas été abordés de façon plus précise comme celle de l'accès à l'eau. En effet, pour l'approvisionnement en eau du maraichage, l'installation du système de goutte à goutte était une solution trop optimiste. Ainsi, le recours au système « seguè bana » a permis de réduire le problème d'accès à l'eau. Mais, on observe une pénibilité du travail liée à ce système.

Ensuite, il n'y a pas eu de conflits au niveau du GIE, et pas de crises au sein de l'ANCAR. Cela étant, le nombre de femmes s'est réduit passant de 73 à 50.

Enfin hormis ces hypothèses, toutes les autres ont été respectées.

Cadre logique simplifié

Objectif global : Lutter contre la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire dans le village de N'douloumadji Dembé par le jardin solidaire.

Objectifs spécifiques	Résultats observés	Indicateurs	Activités réalisées	Moyens mobilisés
Accroître la production agricole et la diversification des cultures des ménages	1.1 Production des ménages est diversifiée, parce que le projet a permis la pratique de 9 cultures.	1.1 Nombre de cultures pratiquées : choux, tomates, carottes, citronnelle, persil, oignon, salade, aubergine, manguier.	1.1.1 Achat de semences et de boutures pour chaque type de cultures 1.1.2 Plantation de semis et de boutures 1.1.3 Parcelisation des terres par type de cultures	435 €
	1.2 Productivité des ménages est renforcée partiellement, car il n'y a aucune information sur les récoltes réalisées par les femmes.	1.2.a) Rendement de la production agricole par culture : ND 1-2.b) Fréquences des récoltes : tous les 3 jours sur une période trimestre au cours des 2 phases du projet	1.2.1 Achat d'outils de jardinage 1.2.2 Achat de matériel de construction 1.2.3 Construction de 4 réservoirs d'eau sur le périmètre de culture 1.2.4 Construction d'une clôture en grillage autour du terrain 1.2.5 Construction d'un puits dans le jardin 1.2.6 Arrosage du périmètre de culture 1.2.7 Installation de deux robinets dans le jardin 1.2.8 Installation de canalisation	4 849€

			pour l'alimentation des réservoirs	
	1.3 Fertilité du sol est renforcée et techniques agricoles durables respectueuses de l'environnement sont instaurées	1.3.a) Type d'engrais utilisés : fumure, engrais acquis sur le marché 1.4.b) Techniques d'usage des sols utilisées : ND	1.3.1 Achat d'engrais 1.3.2 Apport de fumure sur les parcelles de culture 1.3.3 Formation des femmes sur les techniques de production et d'usage du périmètre maraicher sur 3 jours réalisée par l'ANCAR 1.3.4 Formation pratique des membres du GIE aux méthodes de cultures biologiques	1 075 €
2. Augmenter le revenu des ménages et favoriser le développement d'activités génératrices de revenu par la commercialisation des récoltes :	2.1 Espace et circuit de commercialisation non créé	2.1.a Nombre de point de vente créé : 0 2.1.b Nombre de marché sollicité : 0 2.1.c Nombre d'acheteurs potentiels sollicités : ND	Comme l'a signalé le responsable du projet, quelques ventes ont été réalisées aux abords du jardin, mais cela paraît insignifiant pour avoir un impact sur le niveau de revenu des bénéficiaires	NEANT
	2.2 Positionnement des femmes dans la société et dans l'organisation de la communauté renforcée	2.2.a Participation des femmes dans la vie du ménage et de la communauté : apport de légumes au ménage et à la communauté	2.2.1 Sensibilisation de la population du village des activités du GIE 2.2.2 Sensibilisation à la cohésion	452 €

			des membres du GIE 2.2.3 Formation pour le renforcement des capacités des femmes et le leadership	
	2-3 Les membres du GIE n'ont pas été formés aux techniques de vente	2.3.a) Nombre de femmes formées : 0 2.3.b) Fiche de présence : ND	NEANT	NEANT

3. Analyse des critères d'évaluation

a) Pertinence

L'évaluation du projet de jardin solidaire pour les femmes de N'douloumadji Dembé montre que le projet est pertinent et répond aux priorités et besoins du pays, et plus spécifiquement de la région de Matam. Ce projet qui a pour but de promouvoir la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en zone rurale, est en accord avec plusieurs initiatives en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire dans cette région. D'une part, le projet rejoint les initiatives gouvernementales comme le PNASAR qui vise une amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment les plus vulnérables, et au renforcement de leurs capacités de résilience dont la première phase du programme est prévue de 2018 à 2022. D'autre part, le projet est en conformité avec les actions des bailleurs internationaux dans la région, notamment, le programme de l'AFD « améliorer la sécurité alimentaire dans la région de Matam » sur la période 2013-2018 dont l'un des objectifs est d'améliorer les conditions de culture des communautés rurales, ensuite, des ONG comme ACTED qui s'est engagé depuis 2014 dans la région pour renforcer la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet jardin solidaire s'insère donc dans les ODD prônés par les Nations unies depuis 2015. En effet, les objectifs 1,2, et 5 qui se déclinent respectivement : « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim », « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », sont poursuivis par le projet de maraîchage qui contribuera à terme à l'atteinte de ces objectifs.

Au niveau local, le maraîchage contribue à lutter contre l'insuffisance de légumes pour l'alimentation des ménages du village, comme le souligne le chef du village : « Le projet de jardin solidaire permet la satisfaction des besoins des femmes qui y participent en termes d'apport de légumes pour la nourriture, d'emploi, et favorise une cohésion sociale ».

Le focus group réalisé lors de la mission d'évaluation montre que les attentes des bénéficiaires sont conformes aux objectifs poursuivis par le projet. En effet, pour les femmes : « *Nous avons participé au projet pour l'obtention d'un emploi, avoir du financement pour la production agricole, réduire la pauvreté de nos ménages, également pour satisfaire nos besoins alimentaires* ». On observe ici la quête d'autonomie des femmes grâce à la pratique d'activité génératrice de revenu comme l'agriculture et la commercialisation des récoltes,

dans un contexte d'inactivité des membres du GIE. De plus, le désir de vaincre la malnutrition et la faim à travers ce projet agricole se trouve prononcer.



Focus group avec les femmes du GIE

b) Cohérence

D'un point de vue général, le document du projet de jardin solidaire présente une bonne cohérence entre les objectifs à atteindre, les activités à réaliser, les organes de gestion de ces activités, les modalités d'exécution et les ressources budgétisées.

La mission d'évaluation révèle que plusieurs activités n'ont pas été réalisées comme l'installation du système de goutte à goutte. En effet, ce système est d'une grande importance dans l'approvisionnement en eau des cultures. Or, selon le chargé de projet du département de Kanel M. GUEYE, le système de goutte à goutte n'est pas approprié pour ce type de projet car l'entretien est coûteux. Ce point de vue est défendu par plusieurs spécialistes du domaine comme : I. SY, J.MBOW, exerçant respectivement à l'ANCAR et à USAID. Cependant l'installation du système « sêgue bana » a été bénéfique dans la première phase du projet.



A gauche le robinet, à droite l'un des réservoirs d'eau du jardin

Compte tenu du coût exorbitant de l'accès à l'eau, c'est-à-dire entre 300 et 400 FCFA/m³, l'installation d'un puits et d'une motopompe a été perçue comme nécessaire pour le projet.

Mais il manque au système « séguè bana », une motopompe pour l'approvisionnement des bassins. De ce fait, ce nouveau système confère une grande pénibilité au travail de maraîchage qui réduit l'engouement des femmes et freine l'atteinte des objectifs du projet. Ensuite, l'accompagnement et l'appui conseil que devrait réaliser l'ANCAR et le comité de gestion du projet n'a pas été pleinement effectué. En effet, le point focal de l'ANCAR affirme que pour un tel projet les femmes doivent bénéficier d'un appui en technique de production, et en gestion financière et organisationnelle. Or, ce projet n'a bénéficié seulement que de 7 séances de formation dont 3 séances consacrées au technique agricoles sur le terrain de jardinage ; ce qu'il trouve insuffisant pour une bonne pratique agricole et une bonne gestion des activités de vente des récoltes. Cette insuffisance au niveau des activités de formation et de suivi entraîne un manque de traçabilité ce qui rend difficile la quantification des résultats, et réduit de facto le degré dans lequel les objectifs doivent être atteints.

L'incapacité pour l'ANCAR de fournir un accompagnement adéquat résulte du mauvais dimensionnement des activités d'appui et de suivi dans le budget du projet, car cet organisme de l'Etat ne bénéficie pas de fonds public pour ce type de projet.

En somme, les activités réalisées ne permettent pas d'atteindre entièrement les objectifs fixés. Les éléments de la logique d'intervention ne sont donc pas totalement cohérents les uns avec les autres.

c) Efficacité

L'évaluation du projet de N'douloumadji Dembé met en lumière qu'il a permis aux GIE Bantaaré d'avoir un espace de culture d'une superficie de 1 hectare consacrée à la culture de plusieurs denrées alimentaires, notamment, le persil, l'arachide, le navet, la tomate, la carotte, le haricot... Au total, on observe que le GIE produit 9 types de cultures. La production se trouve ici diversifier.

Au niveau de la productivité des membres du GIE, elle a été partiellement atteinte. Cependant, aucune quantification des productions n'a été effectuée par le groupement lors des récoltes, depuis le début du projet jusqu'aujourd'hui. Les indicateurs de ce résultat ne sont donc pas vérifiables. Ce qui freine l'atteinte du résultat et nous empêche de les comparer avec des valeurs de référence.

Ensuite, l'utilisation de la fumure comme principale source d'engrais pour les parcelles de cultures a conduit à renforcer la fertilité du sol. Les techniques de cultures de maraîchage telles que le labourage ou la préparation du sol ont été appliqués tout le long des différentes

phases de projet. En effet, ces techniques consistent à retourner la terre pour enlever les résidus de façon manuelle de sorte à préserver la structure du sol. Il est important de souligner que ces techniques adoptées sont respectueuses de l'environnement.

La visite d'évaluation a également montré qu'aucun espace de vente n'a été créé pour permettre aux femmes de commercialiser les légumes, car l'activité était en grande partie destinée à l'autoconsommation. Les activités de vente étaient réalisées au bord des champs aux populations du village. Cette activité concernait environ 20 % de femmes sur un total de 50.

De plus, la place des femmes dans le ménage s'est vue renforcer grâce à l'apport de produits alimentaires notamment des légumes dans le ménage et la communauté. Comme l'affirme la responsable du GIE : « *Lorsque nous avons commencé les récoltes lors de la 1^{ère} phase, nous étions dans l'euphorie ; car nous n'avons jamais obtenu ce type de récolte. Nous avons consommé les produits et fait des dons à la famille élargie* » (Aïssata SY). Le projet participe donc au bien-être du ménage et à la réorganisation de la communauté grâce aux dons.

En fin de compte, le projet a répondu à l'objectif de la lutte contre le chômage, car selon la présidente Aïssata SY « *La population du village a perçu le projet comme une bonne initiative dans le sens où il permettrait d'occuper les femmes en leur donnant de l'emploi, aider leur ménage à l'accès aux légumes, et à participer au processus de développement du village* ».

Cette analyse nous permet d'affirmer que ce projet a partiellement permis de créer de l'activité économique pour les femmes du village de N'douloumadji Dembé qui avant ce projet n'exerçaient majoritairement aucune activité génératrice de revenu.

Au-delà de l'aspect revenu et production, ce projet contribue à une autonomisation des femmes, car il permet aux femmes d'avoir leur propre activité de production pour « répondre » aux besoins des membres du ménage et de leur communauté. En plus, la cohésion, la solidarité et l'union entre les membres se trouve renforcer grâce au projet.

De manière indirecte, la consommation des légumes pourrait avoir un effet positif sur la santé des femmes et de leur ménage ; même si des données sur l'état de santé des membres du groupement n'ont pas été obtenues.

d) Efficience

Le document initial du projet a établi que le budget nécessaire au jardin solidaire était évalué à hauteur de 20 874 euros, dont une subvention à hauteur de 31% réalisée par YCID. Ce

financement devrait permettre la réalisation d'un certain nombre d'activités du projet. En effet, notre mission d'évaluation révèle que l'installation d'un système de goutte à goutte comme prévue dans le projet n'a pas été fait, compte tenu de la faiblesse de fonds. C'est également le cas des activités de formation et de suivi que devaient réaliser l'ANCAR. Nous pouvons affirmer ici que le projet a soit été mal dimensionné par rapport au coût réel de ces activités, soit que les ressources financières n'ont pas été utilisées de manière efficiente. Cette dernière affirmation peut-être soutenue dans le sens où au cours de notre mission d'évaluation, nous n'avons trouvé aucune facture pouvant prouver de l'allocation des fonds et aucun bilan financier du projet.

Ensuite, la stratégie de parcellisation adoptée pour la gestion des espaces de cultures qui a consisté à attribuer ces parcelles aux membres du GIE pour éviter les comportements de passagers clandestins et de conflit qui pourraient résulter de l'usage collectif du jardin, met en lumière un problème d'organisation au sein de ce groupement. Comme l'a témoigné I.SY, point focal de l'ANCAR lors de notre visite sur les lieux « *le GIE Bamtaaré souffre d'une faiblesse en gestion organisationnelle, d'où une formation dans ce domaine améliorerait le fonctionnement du groupement* ».

Par la suite, le comité de pilotage du projet prévu pour coordonner le projet de jardin solidaire n'a pu voir le jour. Les causes évoquées de ce manquement sont l'amplification des conflits intra-culturels dus aux problèmes de castes dans la région, mais également de la disponibilité de certains acteurs clés du projet comme le président de l'ONG Bougie du Sahel qui a activement participé à l'élaboration du projet.

Par ailleurs, les activités réalisées du projet n'ont pas connu de retard, compte tenu de la forte mobilisation au niveau local et la disponibilité des fonds. En effet, ce projet a bénéficié d'un appui des associations locales comme l'association des femmes du village, l'association des élèves et étudiants, ainsi que de celui des jeunes du village d'une part, et d'autre part de jeunes yvelinoises qui ont contribué à l'exécution des activités dans les délais prévus. Cela montre que le projet a un fort ancrage territorial.

En remplacement du système de goutte à goutte trop coûteux, le groupement a opté pour l'approvisionnement en eau potable du jardin. Mais cette dernière s'est trouvée aussi coûteuse pour le GIE, étant donné le montant exorbitant des factures qui était de 62 000 FCFA et de 45 050 FCFA respectivement pour la 1^{ère} et la 2^{ème} facture. Cette deuxième solution n'a pas

été étudiée en profondeur compte tenu de la gratuité de l'adduction d'eau avant 2016 dans le village. Selon J.MBOW, l'utilisation de l'eau potable pour des activités de maraîchage est rentable, si et seulement si le prix du mètre cube est égale à 100 FCFA. Or après le changement de politique régionale en matière d'accès à l'eau potable en 2014¹¹, le prix du mètre cube coûte entre 300 FCFA et 400 FCFA ; ce qui n'est donc pas rentable pour les femmes. Le recours à un puits de 9 m offert par l'USAID pour l'approvisionnement en eau du jardin a été la meilleure solution pour la poursuite des activités du maraîchage. Nous pouvons donc conclure que le projet n'a pas été efficient.

e) Pérennité

Les infrastructures installées pour le projet ne permettent pas de répondre aux attentes des bénéficiaires concernant la disponibilité en eau. Pour un tel projet, il faut de l'eau disponible en quantité et à moindre coût. La présence d'un puits pour l'approvisionnement en eau du jardin permet aux femmes de pouvoir continuer les activités maraîchères, mais sa profondeur rend pénible les activités d'arrosage et les oblige à réduire l'intensité de leurs implications dans le projet (photo F6 en annexe), plusieurs parcelles ont été délaissées compte tenu de la sécheresse.

De plus, notre évaluation nous révèle des insuffisances au niveau des formations sur les techniques de productions agricoles et de gestion organisationnelle du GIE. Ce qui nécessite un appui en matière de renforcement des capacités des femmes dans le groupement.

En effet, cet argument est appuyé par le chef du village : *« l'une des grosses contraintes pour ce genre de projet est le manque de formation, car des actions de ce type ont été réalisées beaucoup de fois dans le village, mais après une première phase où il y a une bonne dynamique de groupe, le projet s'étirole au fur à mesure du temps les femmes baissent les bras... »*

Nous avons remarqué lors de notre évaluation, une bonne sécurisation du jardin par la clôture en grillage et la présence d'un gardien. Cela est important, car cette zone est réputée pour être une zone de transhumance des bétails dans la région. L'activité se trouve alors protégée contre les actions néfastes de destruction qui pourraient stopper le projet.

En plus de cela, les femmes bénéficient du titre foncier du terrain qui abrite le jardin qui leur donne le droit d'usage de l'espace sur une période de 15 ans.

¹¹ Selon l'ONG Bougie du sahel, jusqu'en 2014 l'eau du forage était distribué gratuitement dans le village.

Enfin, au plan socioculturel, le projet détient un fort ancrage territorial tant sur le plan familial que communautaire. D'une part, comme l'affirme la responsable du GIE en ces termes « *Durant le projet du jardinage, nous avons eu le soutien de nos époux qui nous encourageaient à aller sur le jardin lorsque nous manquions de motivations* ». Toujours selon les dires de la présidente du GIE, « *A l'issue du projet, on a noté des changements au niveau des femmes : la cohésion du groupe a été renforcée, les liens fraternels se sont créés. Les femmes ont pu mettre un réseau en place ce qui leur permet d'avoir des relations avec les acteurs du développement. Les femmes sont devenues plus entreprenantes qu'auparavant et cherchent des opportunités pour se prendre en charge* ».

Enfin, des nouveaux partenaires se sont associés au projet en l'occurrence l'USAID qui a apporté son soutien pour la construction du puits et l'octroi de semences améliorées lors de la fin de la première phase du projet. Ce partenaire compte renouveler sa participation au projet jardin solidaire dans le cadre du projet « KAWOLOR » qui a but de lutter contre la faim et promouvoir la sécurité alimentaire par l'agriculture. Le projet KAWOLOR sera mis en place dans le cadre des initiatives « feed the future Sénégal » Cet effet de levier sera bénéfique pour la continuité du projet.

Pour que le projet jardin solidaire soit viable dans le temps, il est nécessaire de résoudre le problème des infrastructures d'approvisionnement en eau du jardin.

4. Conclusion

La mission d'évaluation qui s'est déroulée à N'douloumadji Dembé relève des facteurs des succès et d'échecs qui sont imputables à la présence du projet.

La bonne sécurisation du jardin solidaire constitue un atout indéniable pour le déroulement des activités maraîchères pour les femmes. Pour que les activités puissent perdurer dans le jardin, il était important de mettre en place un dispositif sécuritaire. En effet, la clôture en grillage installée autour du jardin, et la présence d'un gardien rémunéré à hauteur de 3 micro-parcelles du jardin, réduit le risque de vol et installe un climat de confiance entre les femmes. Il faut savoir que normalement, les hommes n'ont pas eu droit à des parcelles dans le jardin. Une parcelle a été offerte au gardien en guise de rémunération pour ses services de surveillance.

A ce jour, aucun cas de vol n'a été signalé et les femmes sont plutôt satisfaites du bon déroulement des activités. Le jardin étant excentré des habitations des bénéficiaires, la sécurisation est un aspect fondamental pour la durabilité du projet. C'est cela qui permettra

aux femmes de rentrer chez elles tout en sachant que leurs actions ne seront pas vaines et que les récoltes seront protégées contre les vols et la dégradation par les troupeaux. En effet, le village est très convoité par les animaux sauvages, les animaux errants, mais aussi parfois par des troupeaux. Il était alors nécessaire de protéger le jardin contre les intrusions qui peuvent s'avérer dévastatrices pour le jardin. La clôture en grillage assure une bonne protection contre les animaux, mais est très onéreux.

La forte mobilisation des acteurs du village ainsi que le dynamisme des femmes autour du jardin solidaire renvoient à l'idée que le projet répond aux attentes des bénéficiaires. Le projet renforce les liens sociaux. L'engouement des femmes autour du projet joue donc un rôle déterminant dans la réussite des activités du jardin.

Les populations, les principaux bénéficiaires se sentent responsables vis-à-vis du projet et savent que le jardin a été installé pour eux, afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Cela renvoie à l'idée d'appartenance au projet conduisant de facto à une appropriation par les bénéficiaires. L'aide et l'encouragement des époux des bénéficiaires en sont également des facteurs explicatifs de l'appropriation.

Dans ce présent projet, on note que les femmes étaient à l'origine de la mise en œuvre du jardin. Les bénéficiaires avaient été impliqués depuis l'identification du problème. Mais aussi, le choix et l'achat du terrain du jardin ont été effectués par les femmes du groupement. Pour un jardin d'intérêt collectif, la participation de la communauté locale en particulier les bénéficiaires est une condition essentielle de l'appropriation voire même de la pérennité du projet. Pour la plupart, le jardin a véritablement apporté une valeur ajoutée à leur quotidien.

Même si l'évaluation du projet de jardin solidaire a un impact sur les bénéficiaires, cependant le manque ou la faible organisation peut être pointé du doigt dans ce projet, mais aussi la problématique de la ressource en eau du jardin. En période de sécheresse donc de manque d'eau, il est quasiment impossible de faire des cultures du fait de la qualité des infrastructures d'approvisionnement en eau. Il existe plusieurs manières de pratiquer le maraîchage, en fonction de la technique utilisée pour amener l'eau à la plante. L'arrosage manuel ainsi pratiqué actuellement s'avère pénible pour les femmes. Cela ne donne pas la motivation aux femmes de continuer d'entretenir leurs parcelles. L'engouement autour du jardin est donc impacté et provoque un délaissement des activités du jardin. L'irrigation est un aspect très important pour un jardin maraîcher. Il favorise le bon rendement qui est aussi une source de motivation pour la poursuite du projet. L'échec du système d'irrigation met à mal le déroulement du jardin et risque de provoquer l'abandon du projet. Les femmes sont de moins

en moins présentes sur le jardin. Tous ces facteurs sont dus à un mauvais choix d'investissement au niveau de l'eau, mais aussi à l'absence de certaines infrastructures telles que le système « sêgue bana » amélioré.

5. Recommandations

Suite à notre visite de terrain dans le village de N'douloumadji Dembé et à partir des informations recueillies lors de nos entretiens, nous nous proposons de faire quelques recommandations pour la poursuite des activités du jardin et maintenir sa durabilité.

Dans un premier temps, il est important de se pencher sur la question des infrastructures : la durabilité du jardin solidaire réside essentiellement de l'approvisionnement en eau du périmètre maraîcher. En effet, comme nous l'avons précisé dans le déroulé de la mission, les infrastructures actuelles installées ne permettent pas aux femmes d'approvisionner aisément le jardin en eau. Le projet connaît actuellement un taux d'absentéisme élevé dû à la pénibilité de l'approvisionnement des plantes en eau. L'irrigation des plantes à l'aide des arrosoirs demande beaucoup de main d'œuvre. Pour pallier à cette problématique de l'eau, il serait indéniable pour la poursuite du projet d'installer le système « sêgue bana » amélioré afin d'approvisionner les bassins ou réservoirs construits dans le jardin. La trésorière GIE Bantaaré Mme. Salamata SY, femme au foyer nous a affirmé que *« j'ai dû abandonner mon jardin qui m'a été octroyé, parce que j'ai mal au dos fréquemment, je ne peux donc pas puiser de l'eau du puits surtout un puits avec une telle profondeur. Si le problème de l'eau se règle alors beaucoup de femmes reviendront cultiver dans le jardin »*.

La mise en œuvre d'un tel projet doit tenir compte d'une forte disponibilité en eau, en quantité et à moindre coût. Le maraîchage peut être pratiqué à partir de n'importe quel point d'eau. Mais les contraintes liées à ce point d'eau tant par sa disponibilité en eau que par sa facilité vont limiter la durée d'exploitation du jardin maraîcher. La profondeur du puits de 9 m et la distance du puits aux différentes parcelles sont d'importants facteurs qui limitent l'exploitation du jardin. L'accès à l'eau pourrait galvaniser les femmes à reprendre leurs activités maraîchères ou même permettre aux autres femmes qui ne sont pas associées au projet à se joindre au GIE, car rappelons que des espaces agricoles non encore exploités sont encore disponibles dans le jardin solidaire.

De plus, la saison sèche est une période où il est impossible de faire les activités maraîchères, car la production agricole n'est pas abondante. L'initiateur du projet doit fournir un

accompagnement adapté au contexte local. En effet, il doit veiller à la création des activités annexes, comme la coiffure, le commerce, la couture pour les femmes afin de pouvoir s'occuper pendant les saisons sèches. Elles pourront également participer à des activités de transformation et être présente sur toute la chaîne de valeur : production-transformation-consommation. Un « espace artisanat » peut être créé à cet effet. Ce lieu permettra aux femmes de mener leurs activités en saison sèche.

Les questions de formation aux techniques agricoles et organisationnelles des femmes prennent une place importante dans le déroulé d'un projet. Pour une organisation durable autour du jardin, il faut permettre aux bénéficiaires c'est-à-dire le groupement de s'organiser comme ils l'entendent. Une telle formation va permettre l'appropriation du projet par les femmes après le retrait des partenaires. En effet, la majorité des femmes étant analphabètes dans le village, cela pose un problème d'organisation dans la gestion du groupement économique. Ces formations doivent se faire par des partenaires locaux, en langues locales, avec des outils adaptés aux bénéficiaires du projet. Les formations doivent avoir lieu dès la phase de conception du projet sans attendre le démarrage effectif pour éviter des découragements. Les tâches doivent être allouées entre les membres. Il serait donc important de mener des formations ou des sensibilisations à la gestion organisationnelle : faire participer les membres à l'organisation du GIE, apprendre aux femmes la transformation et la conservation des produits alimentaires. Ces activités pourraient doter les femmes en capacité de transformation des fruits et légumes tels que tomates et carottes.

Au niveau de la protection des plantes, les moyens rudimentaires utilisés par les femmes ne sont pas bénéfiques pour la qualité des légumes. Les cultures maraîchères sont assez sensibles aux maladies surtout quand elles sont sur un espace réduit. L'ANCAR doit doter le GIE de produits de traitement. Compte tenu, du risque de toxicité de certains produits, nous recommandons d'apprendre aux femmes des moyens naturels de protection des plantes.

Le mode de gestion du jardin est très individuel, c'est-à-dire que chaque bénéficiaire est responsable de la micro-parcelle qui lui a été octroyée par la présidente. Cette gestion autonome ne permet pas un bon rendement agricole car on est vite poussé au découragement au moindre problème. De plus, elle ne permet pas de constituer une réserve de produits agricoles pour la vente dans l'optique d'un autofinancement du GIE.

Il est nécessaire de mettre en place un mode de gestion collectif avec la participation de toutes les femmes. Pour ce faire, il faut mettre sur pied un comité de gestion dirigé par la présidente ou les femmes participent aux activités en roulement en fonction de leurs disponibilités. De multiples facteurs favorisent le goût du travail : la motivation, la présence d'une gestionnaire, le lien social, l'esprit d'appartenance à la communauté. La production ainsi récoltée du travail collectif sera distribuée entre les bénéficiaires et le surplus vendu pour alimenter la caisse du GIE.

6. Charte Yvelinoise

Projet de jardin solidaire

1- Connaître l'environnement

La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents nationaux de la politique sectorielle ?	Oui : la conception du projet est une continuité des grands programmes de développement prônés par l'Etat du Sénégal pour la région de Matam. D'après le maire adjoint de la commune de Nabaji Civol, Mr Dème, le projet jardin solidaire rejoint les différentes initiatives locales mises en place par les pouvoirs publics. L'initiative de mettre en place les activités agricoles au centre du développement économique des populations rurales en particulier les femmes se situe dans la logique de développement du département. La zone étant une région qui regorge d'énormes potentialités agricole, les différentes politiques menées par les acteurs de développement sont des projets à vocation agro-pastorale. Nous avons remarqué lors de notre mission d'évaluation la présence d'autres microprojets agricoles à l'échelle communautaire qui ont visé la génération de revenus des femmes vulnérables
Le projet a-t-il été inscrit dans les documents de planification locale du développement ?	En partie : le projet a été inscrit dans le document de planification locale après qu'il ait débuté. Selon le point focal de l'ANCAR les micro-projets de développement qui n'ont pas bénéficié dans leur conception de la consultation du ministère en charge de l'agriculture ou des autorités compétentes en la matière, ne sont pas inscrits dans le document de planification local.

2- Clarifier le besoin

Le besoin auquel le projet répond vous Paraît-il clairement établi et pertinent ?	Oui : le projet jardin solidaire, à la base a été conçu par le groupe de femme elles-mêmes suite à leurs besoins en matières de denrées alimentaires. C'est un projet qui répond aux problèmes d'accès des populations locales du village de N'douloumadji Dembé aux légumes. Les besoins identifiés par le groupement de Bamtaaré sont clairement évoqués dans le document soumis à l'appel
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	d'offre et constatés lors de nos entretiens avec les bénéficiaires du projet.
Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ?	Non : le projet a été conçu et élaboré pour 73 femmes inscrites dans le groupement de GIE. Le nombre de bénéficiaires direct aurait pu être en hausse, car le jardin solidaire dispose encore des espaces cultivables dont d'autres pourraient en bénéficier. Pendant notre mission d'évaluation, nous avons pu constater que le nombre de bénéficiaire identifiés était de 73 mais que seulement 50 femmes disposaient effectivement de parcelle et participaient à la culture maraîchère.
Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?	En partie : les bénéficiaires directs ont en partie été associés en amont du projet. Selon le rapport final, 100 femmes ont été identifiées et consultées avant la mise en place du projet. Les autres bénéficiaires se sont associés au projet après son démarrage. Cela est dû aux différentes réunions de la coopérative et à la communication qui a été faite autour du projet. D'abord par le chef du village et ensuite par les femmes elles-mêmes.vu le nombre de ménages dont dispose le village, le jardin pourrait regrouper encore plus de bénéficiaires directs.
3- Proposer un service	
Les coûts de fonctionnement et de maintenance du projet ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception des projets ?	Oui : les coûts de fonctionnement (la facture d'eau pour l'approvisionnement du jardin) ont été pris en compte mais ces coûts n'avaient pas été suffisamment budgétisés pour couvrir toutes charges liées au projet. Selon Mme SY, présidente du GIE, les factures d'eau ont été pris en compte en amont du projet mais elles ne pensaient pas ces montants dépasseraient leurs capacités contributives.
Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur Yvelinois est-il bien identifié ?	Oui : dans les documents initiaux du projet, il est mentionné que le gestionnaire du projet est le GIE Bamtaaré avec pour responsable Mme Aïssata SY.
4- Adapter la réponse	

Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives ?	Non : les factures liées à l'approvisionnement d'eau à partir du forage installé dans le village n'ont pas pu être soldées faute de moyen financiers du groupement.
5- Partager les responsabilités	
Les rapports entre l'acteur Yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?	Non : il n'existe pas de convention ni même une attestation
6- S'appuyer sur les ressources humaines	
Les actions de formation prévue dans le projet ont-elles été suffisantes ?	En partie : les bénéficiaires directs ont bénéficié de 7 séances de formations dont 3 sur les techniques agricoles. Ce qui est insuffisant selon le point focal de l'ANCAR pour la maîtrise des activités du projet.
7- Respecter les autorités	
Les autorités locales ont-elles été correctement associées à la mise en œuvre du projet	Oui : le maire adjoint de la commune rurale de Nabadji Civol a joué un rôle important au niveau de l'élaboration du projet car il a permis l'acquisition du terrain qui abrite le jardin solidaire et a même participé à la mise en œuvre du projet. Le chef du village de N'douloumadji Dembé a aussi été associé au en amont projet.
8- Savoir innover	

<p>La modification des comportements sociaux induits chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?</p>	<p>Oui : d'après les bénéficiaires interrogés lors de notre focus groupe, le projet a permis de renforcer les liens sociaux entre les bénéficiaires, une forte cohésion sociale autour du projet. Cet impact social du projet reste durable dans le temps car même étant terminé, les femmes du GIE continuent de faire des réunions, de se soutenir pendant les évènements de mariages et de baptêmes de l'une d'entre elles.</p>
<p>11- gérer avec rigueur</p>	
<p>Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?</p>	<p>Non : Il n'existe pas de registres de ventes ni même une traçabilité des différentes des opérations réalisées pendant du projet.</p>
<p>12- Valider la pérennité</p>	
<p>Les conditions de pérennisation de de projet vous paraissent-elles réunies ?</p>	<p>Oui : le terrain sur lequel est construit le jardin solidaire appartient entièrement au GIE, ce qui est très important pour la durabilité du projet. Les infrastructures installées dans le jardin (puits, réservoirs et clôture en grillage) sont conformes aux besoins des populations et permettent le bon fonctionnement des activités de maraîchage. Cependant, les infrastructures d'approvisionnement prévues en eau du jardin ont été adaptées à la situation de la zone et aux caractéristiques du projet.</p>

Bibliographie

- DIA.D, (2017), Plan départemental du développement de Kanel 2018-2022(rapport final), document confidentiel.
- OCDE, évaluer la coopération pour le développement récapitulatif des normes et standards de référence, deuxième édition.
- Cahier des clauses administratives et techniques n°2017-CEMOTEV
- Critères d'appréciation des offres n°2017-CEMOTEV
- http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Matam_2014.pdf
- <https://www.sec.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf>
- <http://www.congad.org/images/mcasenegal/Rapport%20Final%20Mission%20MCA%20R%C3%A9gion%20de%20MATAM.pdf>

Annexes

➤ Personnes ressources

1- Liste des personnes rencontrées pour le projet d'embouche et de maraichage de Séno Palel

Noms/Prénoms	Sexe	Fonction	Date de rencontre	Voie du questionnaire
Alpha DAFF	M	Chef du village de Seno Palel	27 /04/2018	Entretien face à face
Malick GUEYE	M	Chargé de projet et de coopération décentralisé au Conseil Départemental de Kanel	27 /04/2018	Entretien face à face
Thierno Demba Diawandou	M	Porteur du projet	27 /04/2018	Entretien face à face
Abdoul NIANE	M	Responsable du projet	27 /04/2018	Entretien face à face
Aïssata Sam	F	Présidente de l'association des femmes de Tékinguel	13/03/2018	Entretien face à face
Ibrahim YALE	M	Coordinateur de projet à FORIM	20/03/2018	Entretien téléphonique
Aminata BAH	F	Présidente de l'association pour le développement de Séno Palel	28/04/2018	Entretien par focus groupe
Ibrahim DIAKATE	M	Point Focal de l'ANCAR	04/05/2018	Entretien face à face
Edgar YAO	M	Directeur de la maison des Yvelines à Ouro Sogui	04/05/2018	Entretien face à face
50 bénéficiaires	RAS	Les femmes du GIE	28/05/2018	Focus group

2- Liste des personnes rencontrées pour le projet de jardin solidaire à N'douloumadji Dembé

Noms/Prénoms	Sexe	Fonction	Date de la rencontre	Voie du questionnaire
Malal DEME	M	Maire adjoint de la commune de Nabadji Civol	03/04/2018	Entretien face à face
Mamadou Samba DEME	M	Chef du village de N'douloumadji Dembé	29/04/2018	Entretien face à face
Aïssata SY	F	Présidente du GIE Bambaaré	29/04/2018	Entretien face à face
Aminata Niang	F	Présidente de dental (association des femmes du village)	29/04/2018	Entretien face à face
MBOW Souleymane	M	Point focal zone nord USAID	29/04/2018	Entretien face à face
Ababacar SY	M	Etudiant en Master sécurité alimentaire / Président de l'association Bougie du Sahel	30/04/2018	Entretien face à face
Souleymane SY	M	ANCAR	04/04/2018	Entretien face à face
Aïssata ANNE	F	Présidente de l'association Cœur du Fouta		Entretien face à face
SAMBA Mangane	M	Chef du quartier	30/04/2018	Entretien face à face
Amadou Sock	M	Etudiant ayant participé aux activités	30/04/2018	Entretien face à face
30 bénéficiaires	RAS	Les femmes du GIE	03/05/2018	Focus group

➤ **Fiche projet**

1- Projet d'embouche et de maraîchage de Séno Palel

Nom de l'organisation
Association des Femmes de Tekinguel
Titre du projet
Embouche et maraîchage pour les femmes de Séno Palel
Localisation du projet
Village de Séno Palel, Commune de Ndendory, Département de Kanel, Région de Matam, Sénégal.
Nombre de bénéficiaires directs
Le GIE Tierno Demba Diawando (100 membres)
Objectif
Amélioration des revenus des familles Lutte contre la pauvreté et l'exode rural Restauration de la fertilité des sols
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">- Le périmètre est sécurisé et irrigué- Les activités sont structurées- Les revenus des membres sont augmentés de 25%
Activités à mener
Clôture du périmètre Construction d'un hangar/magasin de stockage Accès à l'eau (puits, motopompe et système goutte-à-goutte) Acquisition des équipements Achat des bêtes et spéculations maraichères
Nature et date de l'activité spécifique en Yvelines
Forum sur le rôle des femmes migrantes dans le développement agricole des territoires d'origine Samedi 18 novembre 2016 – Agora de Mantes-la-Jolie

2- Projet de jardin solidaire de N'douloumadji Dembé

Nom de l'organisation	Association Cœur du Fouta
Nom du Représentant légal de l'organisation	Président : M. DEME Boubakar
Titre du projet	JARDINS SOLIDAIRES
Localisation du micro-projet	Village de Ndouloumadji Dembé – Commune de Nabadji Civol - Département de Matam
Nombre de bénéficiaires directs	73 femmes du village pour le jardin / 5 jeunes de France / 8 jeunes du village pour l'échange de jeunes
Objectif	Lutter contre la pauvreté, le chômage et la malnutrition en milieu rural Former un public à la culture maraichère, Développer des activités génératrices de revenus, Faire découvrir à des jeunes yvelinois les problématiques liées à l'alimentation dans un pays en développement et favoriser les échanges interculturels
Résultats attendus	Le niveau de vie et l'état nutritionnel des villageois sont améliorés, notamment des femmes. Les femmes du GIE sont capables de mener une activité maraichère De jeunes Yvelinois et Sénégalais s'ouvrent sur le monde et ce qu'il se passe ailleurs
Activités à mener	Acquisition d'outils de jardinage Formations techniques des jeunes mobilisés sur le projet Organisation d'un séjour avec des jeunes yvelinois participant au projet Formations techniques des femmes du village, Mobilisation de jeunes du village pour l'arrivée et l'encadrement des jeunes yvelinois Débroussaillage du terrain qui s'étend sur 1 hectare Construction d'une clôture Installation d'un système d'arrosage gouttes à gouttes Plantation d'arbres fruitiers aux abords du jardin maraicher afin de définir clairement le périmètre et d'augmenter la retenue des eaux de pluie dans les nappes phréatiques.
Nombre de jeunes yvelinois participant à l'action	5 jeunes âgés de 18 à 25 ans
Nature et date de la restitution en Yvelines	Octobre 2016 Jardins solidaires-Un espoir pour les femmes de Ndouloumadji Dembe. Agora.

➤ Questionnaires

1- Projet d'embouche et maraichage de Seno Palel

➤ Chef du village

- Connaissez-vous le projet d'embouche et maraichère qui s'est déroulé à Séno Palel ?
- Connaissez-vous les membres du GIE Tierno Demba Diawando ?
- Avez-vous été consulté dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du projet ?
- A quel niveau avez-vous été consulté ? (au niveau : octroi de la terre, mobilisation des populations locale...)
- Le projet satisfait-il pleinement les besoins/ enjeux de votre localité ?

- En quoi le projet répond-t-il aux besoins du village ?
- Quelles sont les contraintes majeures auxquelles le projet aurait pu faire face ?
- Quelles ont été vos recommandations pour la réussite du projet ?

➤ **Responsable du GIE**

- Comment est née l'idée du projet ?
- Quelles étaient les objectifs poursuivis par ce projet ?
- Quelles sont les partenaires au projet ?
- Quelles ont été leurs apports pour le projet ?
- Y a-t-il eu une consultation de la population avant l'élaboration du projet ?
- Comment a-t-elle perçue le projet ?
- Combien de membres compte le GIE ?
- Y a-t-il une participation effective des membres du GIE ?
- Quel a été le degré d'implication des membres dans les activités du projet ?
- Les activités planifiées pour la réalisation du projet ont-elles été toutes réalisées ?
- Si oui, lesquelles ? (le responsable cite les activités)
- Quelles sont les résultats que vous pensez que le projet a atteint ?
 - En termes d'augmentation du revenu
 - En termes d'emploi et migration
 - En termes d'augmentation de la production
 - En termes de création d'espace de vente des produits (vs bétail)
- Avez-vous eu recours à des techniques agricoles (et d'élevages) vs techniques de fertilisation des terres ? Lesquelles ?
- Avez-vous bénéficié de formations pour l'adoption de ces techniques ? Lesquelles ?
- Par quelles structures ?
- Comment était le rythme de ces formations ?
- Y a-t-il eu une participation effective de tous les membres du GIE ?
- Combien de récoltes avez-vous effectuées jusqu'à aujourd'hui ?
- Quelles sont les quantités de récoltes par période (superficie utilisée par culture...) ?
- Comment se fait la gestion des récoltes / bétail ?
 - ✓ Si vente :
 - Quelle est le circuit de commercialisation des récoltes / bêtes ?
 - Pouvez-vous nous faire une description détaillée de la commercialisation des récoltes ?
 - Vendez-vous vos récoltes sur d'autres marchés extérieurs au village ? Par quel canal ?
 - Comment se fait la gestion des revenus issus de la vente des récoltes/bétail ?
 - ✓ Si autoconsommation
 - Comment se fait la répartition des récoltes entre les membres du groupement ?
 - Combien, en termes de kilogrammes, chaque membre du GIE reçoit, au cours de chaque récolte/du bétail ?

- Quelles sont les changements observés dans la vie des femmes du GIE ?
- Quelles ont été les contraintes liées au projet ? (Présenter les hypothèses du cadre logique à la responsable)
- Comment s'est effectué le suivi du projet ?

➤ **Membre du GIE (10 Femmes)**

- Depuis combien de temps appartenez-vous au GIE ?
- Avez-vous des enfants ? si oui combien ?
- Sont-ils scolarisés ?
- Quel est le nombre d'individu présent dans votre ménage ?
- Pourquoi avez-vous participez au projet d'embouche maraichère ?
- La participation au projet a-t-elle permis de satisfaire vos besoins ?
- Avez-vous participé à des activités organisées par le GIE pour le projet ?
- Lesquelles ?
- Pratiquez-vous une activité agricole à titre individuel ?
- Qu'est-ce que le projet vous a donc apporté ?
- Quelles sont les améliorations/ changements observées dans votre ménage depuis que vous participez au projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre alimentation ?
 - Si oui, combien de kilo recevez-vous personnellement après une récolte ?
 - Si oui, quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - Cette amélioration a-t-elle porté sur votre participation à la vie du ménage/ou dans votre communauté ? (à travers les différentes formations dispensées dans le projet)
 - Si oui, quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
- Quelles est la contribution du projet d'embouche et maraichère dans votre revenu/ dépenses dans le ménages ?

➤ **Association et GIE du Village**

- Connaissez-vous le projet d'embouche et maraichère qui s'est déroulé à Séno Palel ?
- Comment avez-vous été informé du projet d'embouche et maraichère ?
- Quel a été votre implication dans le projet ?
- Quels types de relations entretenez-vous avec le GIE Thierno Demba Diawando ?
- Le projet a-t-il contribué au développement de vos activités ?
- Quelles sont vos attentes du projet d'embouche et maraichère ?

➤ **ANCAR**

- Connaissez-vous le projet d'embouche et maraichère qui s'est déroulé à Séno Palel ?
- Comment avez-vous été informé du projet d'embouche et maraichère ?
- Quel a été votre apport dans le projet d'embouche maraichère ?

- Avez-vous également appuyé les volets semences, intrants et outillages agricoles ?
- Comment s'est effectué le suivi du projet ?
- Avez-vous été consulté pour les orientations éventuelles ?
- Comment cela a été pris en compte ?
- Quelles sont selon vous les forces vs faiblesses du projet ?
- Quelles sont vos recommandations pour la réussite de ce type de projet

➤ **FOCUS GROUP**

- Pourquoi avez-vous participé au projet de jardin solidaire ?
- La participation au projet a-t-elle permis de satisfaire vos besoins ? si oui, lesquels ?
- Avez-vous participé à des activités organisées par le GIE pour le projet ? si oui, lesquelles ?
- Qu'est-ce que le projet vous a apporté ?
- Quelles sont les améliorations/changements observés dans votre ménage depuis que vous participez au projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre alimentation / Accès à la nourriture ?
 - Si oui, combien de kilo recevez-vous personnellement après une récolte ?
 - Si oui, quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre participation à la vie du ménage/ou dans votre communauté ? (à travers les différentes formations dispensé dans le projet)
 - . Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur vos soins de santé et celle de votre ménage ?
 - . Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur l'accès à l'école de vos enfants ?
 - Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
- Quelles est la contribution du projet de jardin solidaire dans votre revenu/ dépenses dans le ménages ?

2- Projet de jardin solidaire à N'douloumadji Dembé

➤ **Maire de Nabadji Civol**

- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dembé ?
- Le projet satisfait-il pleinement les besoins de votre localité / les priorités du pays ?
- Le projet répond-il aux enjeux de votre localité ?
 - Quels sont les enjeux de développement de votre localité ?
- Quel a été votre implication dans le projet ?
- Quelles ont été vos recommandations pour la réussite du projet ?

- En matière d'impact, qu'attendez-vous du projet au niveau de la population locale ?
 - Chef du village
- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dembé ?
- Connaissez-vous les membres du GIE Bamtaaré ?
- Avez-vous été consulté dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du projet ?
- A quel niveau avez-vous été consulté ? (au niveau : octroi de la terre, mobilisation des populations locale...)
- Le projet satisfait-il pleinement les besoins/ enjeux de votre village ?
- En quoi le projet répond-t-il aux besoins du village ?
- Quelles sont les contraintes majeures auxquelles le projet aurait pu faire face ?
- Quelles ont été vos recommandations pour la réussite du projet ?
 - Responsable du GIE
- Comment est née l'idée du projet ?
- Quelles étaient les objectifs poursuivis par ce projet ?
- Quelles sont les partenaires au projet ?
- Quelles ont été leurs apports pour le projet ?
- Y a-t-il eu une consultation de la population avant l'élaboration du projet ?
- Comment a-t-elle perçue le projet ?
- Combien de membres compte le GIE ?
- Y a-t-il une participation effective des membres du GIE ?
- Quel a été le degré d'implication des membres dans les activités du projet ?
- Les activités planifiées pour la réalisation du projet ont-elles été toutes réalisées ?
- Si oui, lesquelles ? (le responsable cite les activités)
- Quelles sont les résultats que vous pensez que le projet atteint ?
 - En termes d'augmentation du revenu
 - En termes d'emploi et migration
 - En termes d'augmentation de la production
 - En termes de création d'espace de vente des produits (vs bétail)
- Avez-vous eu recours à des techniques agricoles (et d'élevages) vs techniques de fertilisation des terres ?
- Lesquelles ?
- Avez-vous bénéficié de formation pour l'adoption de ces techniques ? Lesquelles ?
- Par quelles structures ?
- Comment était le rythme de ces formations ?
- Y a-t-il eu une participation effective de tous les membres du GIE ?
- Combien de récoltes avez-vous effectuées jusqu'à aujourd'hui ?
- Quelles sont les quantités de récoltes par période (superficie utilisée par culture...)?
- Comment se fait la gestion des récoltes ?

- Quelle est le circuit de commercialisation des produits ?
- Comment se fait la gestion des revenus issus de la vente des récoltes ?
 - ✓ Si vente :
 - Quelle est le circuit de commercialisation des récoltes / bêtes ?
 - Pouvez-vous nous faire une description détaillée de la commercialisation des récoltes ?
 - Vendez- vous vos récoltes sur d'autres marchés extérieurs au village ? Par quel canal ?
 - Comment se fait la gestion des revenus issus de la vente des récoltes/bétail ?
 - ✓ Si autoconsommation
 - Comment se fait la répartition des récoltes entre les membres du groupement ?
 - Combien, en termes de kilogrammes, chaque membre du GIE reçoit, au cours de chaque récolte/du bétail ?
 - Quelles sont les changements observés dans la vie des femmes du GIE ?
- Quelles ont été les contraintes liées au projet ? (Présenter les hypothèses du cadre logique à la responsable)
- Comment s'est effectué le suivi du projet ?

➤ **Membre du GIE (10 Femmes)**

- Depuis combien de temps appartenez-vous au GIE ?
- Avez-vous des enfants ? si oui, combien ?
- Sont-ils scolarisés ?
- Quel est le nombre d'individu présent dans votre ménage ?
- Pourquoi avez-vous participé au projet de Jardin solidaire ?
- La participation au projet a-t-elle permis de satisfaire vos besoins ?
- Avez-vous participé à des activités organisées par le GIE pour le projet ? si oui, lesquelles ?
- Pratiquez-vous une activité agricole à titre individuel ?
- Qu'est-ce que le projet vous a apporté ?
- Quelles sont les améliorations/changements observés dans votre ménage depuis que vous participez au projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre alimentation ?
 - Si oui, combien de kilo recevez-vous personnellement après une récolte ?
 - Si oui, quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre participation à la vie du ménage/ou dans votre communauté ? (à travers les différentes formations dispensé dans le projet)
 - Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
- Quelles est la contribution du projet de jardin solidaire dans votre revenu/ dépenses dans le ménages ?

➤ Association et GIE du Village

- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dombé ?
- Comment avez été informé du projet jardin solidaire ?
- Quel a été votre implication dans le projet ?
- Quels types de relations entretenez-vous avec le GIE Bamtaaré ?
- Le projet a-t-il contribué au développement de vos activités ?
- Quelles sont vos attentes du projet jardin solidaire ?

➤ Président de l'association Bougie du Sahel / USAID Yajendee

- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dombé ?
- Quel a été votre implication dans le projet ?
- Quelles sont vos recommandations pour la réussite d'un tel projet ?
- En matière d'impact, qu'attendez-vous du projet au niveau de la population locale ?

➤ ANCAR

- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dombé ?
- Comment avez-vous été informé du projet jardin solidaire ?
- Quelle a été votre apport dans le projet ?
- Avez-vous également appuyé les volets semences, intrants et outillages agricoles ?
- Comment s'est effectué le suivi du projet ?
- Avez-vous été consulté pour les orientations éventuelles ?
- Comment cela a été pris en compte ?
- Quelles sont selon vous les forces vs faiblesses du projet ?
- Quelles sont vos recommandations pour la réussite de ce type de projet

➤ Etudiant en Master

- Connaissez-vous le projet jardin solidaire qui s'est déroulé à N'douloumadji Dombé ?
- Comment avez-vous été informé du projet jardin solidaire ?
- Quelle a été votre apport dans le projet Jardin solidaire ?
- Quelles ont été les contraintes liées au projet ? (Présenter les hypothèses du cadre logique à l'étudiant)
- Avez-vous eu à faire des recommandations pour la réussite de ce projet ? Si oui, Lesquels ?

➤ FOCUS GROUP

- Pourquoi avez-vous participé au projet de Jardin solidaire ?
- La participation au projet a-t-elle permis de satisfaire vos besoins ? si oui, lesquels ?
- Avez-vous participé à des activités organisées par le GIE pour le projet ? si oui, lesquelles ?
- Qu'est-ce que le projet vous a apporté ?
- Quelles sont les améliorations/changements observés dans votre ménage depuis que vous participez au projet ?

- ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre alimentation / Accès à la nourriture ?
- Si oui, combien de kilo recevez-vous personnellement après une récolte ?
- Si oui, quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur votre participation à la vie du ménage/ou dans votre communauté ? (à travers les différentes formations dispensé dans le projet)
- . Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur vos soins de santé et celle de votre ménage ?
- . Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
 - ✓ Cette amélioration a-t-elle porté sur l'accès à l'école de vos enfants ?
- Si oui, Quels sont les changements observés par rapport à la situation d'avant-projet ?
- Quelles est la contribution du projet de jardin solidaire dans votre revenu/ dépenses dans le ménages ?

➤ **Photo**



F2 : Végétation de la région

1- Projet d'embouche et de maraîchage à Séno Palel



Entretien focus groupe avec GIE Thierno demba Diawando



Puits construit pour l'irrigation du périmètre



Magasin de stockage et outils de jardinage



Légumes commercialisés sur le marché du village

2- Projet de jardin solidaire de N'douloumadji Dembé



Entretien avec la Présidente du GIE en présence de son conjoint



Visite du jardin du jardin solidaire avec la présidente et la trésorière du GIE



Réalisation des travaux labourage



Puits pour l'approvisionnement du jardin